

A nighttime photograph of a dense urban landscape, likely Poitiers, France. The scene is dominated by a steep hillside covered in tightly packed buildings with dark, sloping roofs. A prominent church spire with a conical roof rises above the rooftops in the upper center. The lower part of the image shows a street illuminated by warm, yellow streetlights, with cars parked along the side. The sky is a deep purple and blue, suggesting twilight. The overall atmosphere is quiet and historic.

NOS 50 PROPOSITIONS POUR POITIERS 2026-2032

**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**

Parce qu'il est né de votre parole et de votre quotidien, parce qu'il est né de votre regard sur votre Ville, parce qu'il est né de vos attentes, ce programme est aussi le vôtre et nous vous devons beaucoup.

Ce travail est le fruit de plusieurs années de réflexion, nourries par de très nombreux échanges avec les habitants de Poitiers - les Pictaviens - dans cette ville chargée d'histoire, forte de plus de 2 000 ans d'existence. J'ai eu le plaisir de rencontrer nombre d'entre vous, que ce soit au fil de mes déambulations dans les quartiers ou grâce à mon engagement constant dans mon mandat de conseillère municipale. Investie, j'ai toujours eu à cœur de rester à l'écoute de mes concitoyens.

Les 15 et 22 mars 2026, ce temps démocratique permettra à différents projets de vous être proposés. Aujourd'hui, je me présente à vous, électeurs de Poitiers, avec une équipe engagée, composée d'hommes et de femmes dont certains appartiennent à des partis politiques, d'autres non. Mais tous sont rassemblés autour de valeurs communes. Ces valeurs visent à faire de **Poitiers une ville tranquille et créatrice d'emplois, d'idées, de savoirs.**

Parce que j'ai eu le plaisir de discuter avec nombre d'entre vous, que chacune de vos paroles a éclairé le chemin d'un projet différent pour notre Ville, je vous dois aussi la ligne claire qui m'anime et me porte candidate, celle qui a forgé mon ambition pour Poitiers. Celle d'une ville qui rayonne à nouveau. Une ville qui attire et fait fructifier toutes les énergies. Une ville qui émancipe et accompagne toutes les ambitions, individuelles et collectives, culturelles et sociales, économiques et scientifiques, bien au-delà de son territoire.

Une ville fière, visible, vivante. Une ville où l'on vient par choix, pour y étudier, y entreprendre, y fonder une famille. Une ville que l'on ne quitte jamais sans emporter avec soi la fierté d'y avoir vécu. C'est l'ambition de redonner à notre Ville le nouveau souffle qu'elle mérite.

**Ce projet, c'est cette volonté ;
ce projet c'est cette ambition partagée,
pour vous et pour Poitiers !**

Lucile Parnaudeau.

Sommaire

Préambule.....	5
----------------	---

État des lieux.....	7
---------------------	---

Démographie et marché de l'emploi

-Sécurité.....	9
-Santé, Hygiène et Sanitaire.....	10
-Agriculture, eau et alimentation.....	11
-Culture et loisirs.....	13
-Éducation et formation.....	14
-Jeunesse et vie associative.....	17
-Transport et mobilité.....	18
-Propreté.....	19
-Synergies avec le territoire et l'État.....	21

50 propositions pour Poitiers 23

<i>Les 3 axes prioritaires</i>	24
-Attractivité.....	26
-Sécurité.....	28
-Liberté.....	29

I. Attractivité : une ville ouvert qui attire, émancipe et accompagne.....

30

-Réaménager la place Charles de Gaulle Notre Dame.....	31
-Faciliter la mobilité dans la ville.....	33
-Repenser le quartier de la gare.....	34
-Mettre en valeur nos monuments.....	35
-Renforcer l'attractivité de la place du Maréchal Leclerc.....	36
-Partager une stratégie touristique avec le Futuroscope.....	36
-Déployer un projet culturel pour le Palais.....	38
-Développer un tourisme d'affaires.....	39
-Soutenir la création de la Maison de l'artisanat.....	39
-Soutenir la création de la Maison de l'artisanat.....	39
-Aménager des halles aux Couronneries.....	40

-Permettre aux jeunes en rupture d'accéder à l'emploi.....	40
-Créer des passerelles entre études et travail.....	41
-Favoriser l'insertion professionnelle vers l'artisanat.....	41
-Créer une Maison de l'Entreprise.....	42
-Engager une politique foncière favorable aux entreprises.....	44
-Favoriser l'émergence de filières d'excellence.....	45
-Favoriser le commerce local et les marchés.....	45
-Faire le lien entre recherche et emploi.....	46
-Renforcer le dialogue avec le territoire.....	46
-Garantir un gel de la fiscalité locale.....	47

II. Sécurité : une ville tranquille qui protège et qui unit 48

-Renforcer les moyens de la police municipale.....	49
-Augmenter la vidéoprotection et la prévention.....	50
-Remettre l'éclairage public nocturne.....	50
-Protéger les victimes de violences intrafamiliales.....	51
-Renforcer les valeurs de la république	52
-Préserver le patrimoine urbain.....	53
-Optimiser la gestion des bâtiments.....	54
-Mieux accompagner les étudiants.....	56
-Garantir une ville propre.....	57
-Assurer le respect du droit animal.....	59

-Représenter chaque habitant,
chaque quartier.....59

-Rédiger un plan « Poitiers-Grand-Âge ».....60

III. Liberté : une ville qui crée de la richesse.....62

-Renforcer l'offre de bus et rendre le billet
gratuit.....62

-Assurer un stationnement adapté.....63

-Poursuivre le plan Vélo.....65

-Renforcer les modes d'accueil de la petite
enfance.....66

-Soutenir les parents dans les premiers jours
de l'enfant.....68

-Sécuriser les abords des écoles.....69

-Poursuivre la rénovation des écoles.....69

-Mobiliser le patrimoine
dans l'éveil culturel.....70

-Inscrire le patrimoine dans la stratégie
de développement culturel.....72

-Articuler la programmation
pour le public.....73

-Accompagner les associations74

-Favoriser le mécénat associatif auprès
des employeurs.....75

-Favoriser les pratiques sportives.....76

-Moderniser les équipements sportifs.....77

-Soutenir le sport professionnel.....78

-Renforcer la politique alimentaire locale.....78

-Garantir la démocratie citoyenne.....79

-Garantir la transparence sur les finances
publiques locales.....79

PRÉAMBULE

Nous portons l'ambition d'apporter ce nouveau souffle à Poitiers, parce que nous partageons l'idée que les grands défis appellent un changement de méthode et un changement de posture. Notre projet est ancré sur nos valeurs républicaines. Il est ancré sur l'idée que nos divisions nous meurtrissent, que nos divisions nous fragilisent et qu'elles mettent en danger ce qui, au-dessus de tout, devrait nous rassembler. Le projet d'une ville **qui rayonne à nouveau**, celui d'une ville **qui libère les initiatives et les énergies**, celui d'une ville qui accompagne et émancipe avec équité. Le projet d'une ville plus ouverte à son territoire, à ses ressources et à ses entreprises. Le projet d'une ville sereine et résiliente, qui garantit la tranquillité des biens et des personnes.

Parce qu'agir de manière responsable pour une équipe municipale, c'est construire avec ceux qui ne partagent pas le même regard, parce qu'il éclaire différemment. Parce que nous constatons une dérive des finances de Poitiers qui n'entretient plus son patrimoine et crée souvent de nouvelles charges de fonctionnement, alors que les services aux habitants se dégradent. Agir de manière responsable c'est changer de méthode pour préserver notre bien commun. Agir de manière responsable, c'est développer une culture de l'évaluation des politiques publiques.

De manière analogue, ce projet répond à une démarche méthodologique rigoureuse. En premier lieu, **une analyse du territoire**, de ses forces et de ses faiblesses, est présentée. Bien qu'objective, cette analyse reflète également la vision des enjeux et des solutions envisagées par ses auteurs pour la ville. Le projet repose sur un postulat : aucune action publique ne doit être menée sans partir du terrain, des faits et de la réalité. Si l'homme est fait de rêves et de raison, c'est la raison mesurée - éclairée par l'observation et l'expérience - qui doit guider la politique. C'est ainsi que la cité pourra s'épanouir, et que chacun pourra y vivre en paix, libre de réaliser ses aspirations. Les rêves des politiques ont rarement mené au bonheur des peuples ; concentrons-nous donc sur la réalité, la responsabilité et la liberté.

La méthode est alors la suivante : commencer par **analyser le terrain**, puis **établir des diagnostics** et enfin, faire **des propositions**. Mais ces solutions ne sauraient être imposées d'en haut ni appliquées uniformément. Elles doivent émerger de l'expérimentation locale, de l'initiative des acteurs de terrain - citoyens, entreprises, associations - que la puissance publique doit accompagner et non contraindre.

Nous ne chercherons pas à faire entrer la réalité dans une idéologie ou un modèle préconçu. Si modèle il y a, il ne peut être que souple et évolutif, fruit de l'observation, de l'adaptation et de la confrontation libre des idées. La vie n'est pas figée. Ce sont la liberté, la confiance et la capacité à s'ajuster en permanence à un environnement en mouvement qui permettent à une cité et à ses habitants de prospérer.

L'essentiel de l'analyse s'appuie sur données de la base de données data.gouv.fr, qui agrège les bases de données de plusieurs organismes, collectivités et services de l'État. Voici, dans une version non exhaustive, l'analyse politique qui en est tirée.



ÉTAT DES LIEUX

Démographie et marché de l'emploi

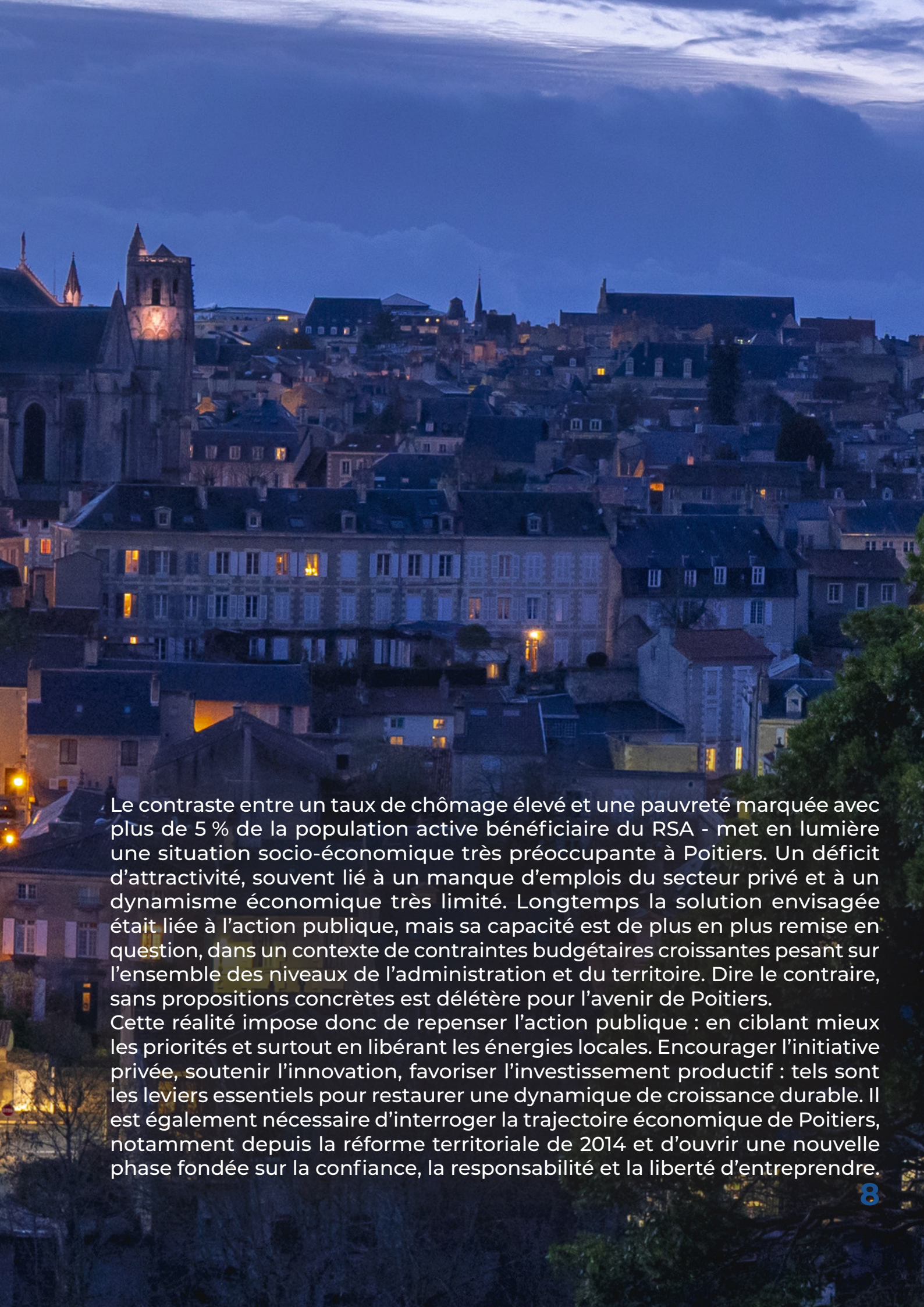
Poitiers est une ville disposant d'une forte réserve urbaine, mais qui peine à retenir et attirer de nouveaux habitants. Une politique volontariste d'attractivité, portée par des projets économiques, culturels et de rayonnement territorial est donc pertinente et bienvenue.

En 2022, le taux de chômage (au sens du recensement) à Poitiers était de 16 %, très éloigné des 7,3 % enregistrés au niveau national, selon l'INSEE. En soi, un taux de chômage de 16% est alarmant et le devient d'autant plus mis sous l'éclairage d'un taux de pauvreté de 26 %. Le constat paraît évident : Poitiers est engagée dans une dynamique de décroissance économique assumée, avec pour conséquence un appauvrissement progressif de sa population.

Ces éléments traduisent une fragilité économique structurelle qui alimente également le décrochage et plusieurs facteurs l'expliquent :

- **La perte du statut de capitale régionale** a entraîné le départ de foyers aisés et de fonctions décisionnelles.
- **Une économie centrée sur l'emploi public avec 49,2 %** des emplois relevant du secteur public (INSEE). Cette caractéristique résulte en partie du statut universitaire et du passé administratif de la ville, mais elle révèle surtout une faible diversification économique et un manque d'anticipation des politiques locales.
- **Des salaires trop modestes** qui se reflètent par le fait que 45 % des ménages sont imposés (5 points sous la moyenne nationale) et que seul 30 % sont propriétaires, bien en dessous de la moyenne française (INSEE).
- **Un poids étudiant élevé** : Poitiers accueille environ 22 000 étudiants (soit plus de 20% de la population totale de la ville !). Si cette présence est très bénéfique, elle dynamise certains pans de l'économie locale, elle influe aussi mécaniquement sur les statistiques de pauvreté, de chômage et de propriété.

**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**



Le contraste entre un taux de chômage élevé et une pauvreté marquée avec plus de 5 % de la population active bénéficiaire du RSA - met en lumière une situation socio-économique très préoccupante à Poitiers. Un déficit d'attractivité, souvent lié à un manque d'emplois du secteur privé et à un dynamisme économique très limité. Longtemps la solution envisagée était liée à l'action publique, mais sa capacité est de plus en plus remise en question, dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes pesant sur l'ensemble des niveaux de l'administration et du territoire. Dire le contraire, sans propositions concrètes est délétère pour l'avenir de Poitiers.

Cette réalité impose donc de repenser l'action publique : en ciblant mieux les priorités et surtout en libérant les énergies locales. Encourager l'initiative privée, soutenir l'innovation, favoriser l'investissement productif : tels sont les leviers essentiels pour restaurer une dynamique de croissance durable. Il est également nécessaire d'interroger la trajectoire économique de Poitiers, notamment depuis la réforme territoriale de 2014 et d'ouvrir une nouvelle phase fondée sur la confiance, la responsabilité et la liberté d'entreprendre.

SÉCURITÉ

Une infraction enregistrée correspond à un crime, un délit ou un acte de délinquance signalé aux services de police ou de gendarmerie. Les faits non signalés ne sont donc, bien entendu, pas pris en compte, ce qui signifie que les données présentées ci-après ne reflètent qu'une partie de la réalité.

En préambule, il serait facile d'incriminer uniquement la mairie actuelle pour les résultats obtenus en matière de délinquance à Poitiers. La ville portait déjà les stigmates des émeutes du 10 octobre 2009, pourtant, rien de concret n'a été entrepris depuis, et les quelques caméras de vidéoprotection installées n'ont jamais été accompagnées d'une véritable stratégie globale de sécurité. Et les données le confirment sans ambiguïté. Ainsi en 2024, le taux de délinquance à Poitiers s'élève à 62,5 infractions pour 1 000 habitants, alors qu'en France le taux est environ 10 points inférieurs.

Au regard des données sur la délinquance, il est essentiel d'évaluer les effectifs et les compétences de la police municipale. Il est notable que la mission de la police municipale à Poitiers a évolué et en 15 ans, ses effectifs ont progressé, ainsi que son organisation et ses compétences. Malgré cela, le constat est clair : Poitiers ne compte que 3 policiers municipaux pour 10 000 habitants, soit la moitié de la moyenne nationale. À titre de comparaison, Meaux affiche un taux trois fois plus élevé, malgré une densité de population presque deux fois supérieure, ce qui renforce encore l'écart.

La ville se présente comme une belle endormie, agréable et à taille humaine. Mais derrière cette façade idyllique, la réalité est bien différente : la sécurité est devenue une priorité pour les habitants, les crimes et violences se multiplient, et se résigner n'est plus une option. Ne pas augmenter significativement les effectifs de la police municipale et refuser de l'armer relève de l'endoctrinement idéologique ou du refus de la réalité, ce qui revient au même : les personnes les plus démunies se retrouvent dans une situation difficile et la peur est toujours mauvaise conseillère.

SANTÉ, HYGIÈNE ET SANITAIRE

Grâce à la présence de son Centre Hospitalier Universitaire (CHU), Poitiers occupe une position stratégique au cœur de l'offre de soins locale et exerce un rayonnement significatif à l'échelle régionale. Ce rôle central est consolidé par une coopération étroite entre l'État, la Région et le Département, matérialisée par des groupements sanitaires dynamiques, une gestion financière rigoureuse du CHU alignée sur les objectifs nationaux, ainsi que le développement soutenu de maisons de santé pluridisciplinaires et de centres de santé portés par le Département. Par ailleurs, une offre privée de qualité complète ce dispositif.

Cependant, plusieurs défis majeurs se profilent. D'abord, après plusieurs années d'excédents budgétaires, le CHU de Poitiers a enregistré un déficit de 12 millions d'euros en 2024, en dépit d'une reprise de l'activité post-Covid. Ce retournement financier s'inscrit dans un contexte national marqué par une dégradation rapide de la situation économique des CHU, sous l'effet de charges structurelles croissantes et d'une compensation insuffisante des revalorisations salariales.

Par ailleurs, en matière de logement social, Poitiers, via son principal bailleur EKIDOM qui gère plus de 12 000 logements sur l'ensemble du territoire de Grand Poitiers, propose une offre conséquente mais inégale. Certains quartiers présentent des loyers abordables, mais parfois assortis de charges élevées et souffrant d'une vétusté importante. Cette situation engendre des tensions sociales,

comme en témoigne une agression survenue en septembre 2025 au sein d'une agence d'accueil d'EKIDOM, qui a conduit à sa fermeture. Ces événements illustrent les défis persistants liés à la gestion et à la rénovation du parc, mais la vétusté du parc entraîne également des problèmes sanitaires conséquents.

Enfin, au-delà des problématiques sanitaires classiques, l'accès à une eau potable de qualité reste un enjeu majeur pour Poitiers. La ville a connu plusieurs épisodes critiques, notamment en 2022, avec 121 jours de débit du Clain inférieur à la moyenne, et en 2023, lorsqu'un incident parasitaire a affecté l'approvisionnement de Grand Poitiers et donc de l'ensemble de la population pictavienne. Si des investissements annuels de 6 à 7 millions d'euros ont été engagés pour moderniser le réseau de canalisations et renforcer le traitement de l'eau, des défis structurels demeurent.

Plusieurs priorités se dégagent pour améliorer la situation sanitaire à Poitiers. Il s'agit notamment de renforcer l'accès aux soins et à la prévention, de promouvoir une alimentation saine et équilibrée, de poursuivre la lutte contre l'habitat insalubre, y compris dans le parc privé, et de garantir un service fiable de traitement et de distribution de l'eau potable. À ces enjeux s'ajoute une dynamique démographique nationale déjà perceptible : le vieillissement progressif de la population. Cette tendance accentue l'urgence de développer la prévention, de renforcer les dispositifs de prise en charge à domicile, et d'améliorer la coordination entre professionnels de santé et services sociaux.

AGRICULTURE, EAU **ET ALIMENTATION**

L'agriculture dans le département de la Vienne, et par extension sur le territoire de Grand Poitiers, traverse une crise démographique et structurelle : deux tiers de ces futurs retraités n'ont aucun repreneur identifié. Au-delà de l'équation financière, le diagnostic révèle un frein sociologique majeur.

D'abord, les «cédants» (agriculteurs partants) cherchent prioritairement à pérenniser leur patrimoine et la rentabilité historique de leur outil de travail. Or, les «repreneurs» portent souvent des projets en rupture (bio, maraîchage diversifié, circuits courts), que les cédants perçoivent parfois comme une critique de leur carrière ou un risque économique. Pour notre programme, cela signifie que l'intervention publique ne peut se limiter à des aides financières ; elle doit inclure une médiation humaine et technique.

Ensuite, l'agriculture poitevine est historiquement dépendante d'un modèle gourmand en eau (maïsiculture irriguée). Le dérèglement climatique, caractérisé par des sécheresses récurrentes et une pluviométrie aléatoire, percute frontalement ce modèle. L'accès à l'eau devient une variable d'incertitude économique majeure pour les nouveaux installés. Si nous ne sécurisons pas une transition vers des cultures sobres en eau (agronomie préventive, diversification), l'agriculture locale risque l'effondrement ou le conflit d'usage violent avec l'eau potable.

Enfin, l'alimentation est le trait d'union entre la santé publique, l'économie locale et l'éducation. L'analyse des budgets 2025 montre une collectivité qui peine à franchir un cap structurel. Le projet alimentaire territorial (PAT) de Grand Poitiers, couvrant 83 communes et plus de 266 000 habitants,



pose le diagnostic d'un territoire paradoxal : riche en surface agricole utile (60% du territoire), mais pauvre en autonomie alimentaire. En parallèle, la Ville de Poitiers sert 1,2 million de repas par an. C'est une force de frappe économique considérable. En 2024, la part des produits durables (bio ou locaux) atteignait 43,66%. Le budget de fonctionnement 2025 de la Ville montre une augmentation contenue des «charges à caractère général» (+1,4%, soit 20,4 M€ au total), incluant l'achat de denrées. Maintenir une trajectoire qualitative (+ de bio) avec une augmentation budgétaire inférieure à l'inflation relève de l'enjeu.

CULTURE ET PATRIMOINE

Poitiers dispose d'un patrimoine exceptionnel et d'un réseau d'équipements culturels dense, à la fois institutionnels, associatifs et universitaires. Cette diversité de l'offre est positive mais elle induit aussi une fragmentation qui empêche l'atteinte de la taille critique et limite sa visibilité.

Le domaine patrimonial est vaste et a pâti d'un sous-investissement chronique, et ce, depuis de nombreuses années. Dans son dernier rapport, la Chambre régionale des Comptes a mis en avant un mauvais état général du bâti.

Les arts vivants trouvent leur place autour du TAP (Théâtre Auditorium de Poitiers), scène nationale, qui propose une programmation pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, cinéma) et accueille chaque année environ 60 spectacles et plus de 100 projections.

Le Musée Sainte-Croix, seul musée municipal, conserve des collections d'archéologie et de beaux-arts, retraçant deux millénaires d'histoire pictavienne. La muséographie et la présentation des collections accusent leur âge.

Poitiers bénéficie donc d'un écosystème culturel diversifié, mais souffre d'un manque de lisibilité et de coordination entre acteurs. Un certain nombre de festivals et d'événements sont organisés chaque année mais leur rayonnement reste circonscrit à la région. La valorisation économique de la culture demeure sous-exploitée : le tourisme patrimonial, les industries créatives, ou encore les événements à forte identité, pourraient constituer de puissants leviers de développement.

ÉDUCATION ET FORMATION

Poitiers dispose d'un réseau scolaire complet. Avant 2020, la ville bénéficiait d'une organisation relativement stable : les crèches municipales, familiales et associatives accueillaient la majorité des enfants de moins de trois ans, tandis que les écoles maternelles et élémentaires permettaient des effectifs raisonnables par classe, assurant un suivi pédagogique adapté.

Depuis 2020, la situation s'est tendue. La fermeture de la crèche familiale a réduit le nombre de places pour les moins de trois ans (chambre régionale des comptes) créant des files d'attente dans les autres structures et un recours accru à des solutions privées. Du côté scolaire, la carte scolaire 2025 prévoit la fermeture de plusieurs classes (carte scolaire), tandis que le nombre d'ouvertures reste très limité, entraînant des regroupements d'élèves et des effectifs alourdis, particulièrement dans les quartiers populaires et périphériques.

Poitiers souffre d'un manque de vision prospective concernant ses besoins en petite enfance et l'évolution de la carte scolaire. La fermeture de la crèche familiale et de certaines classes fragilise l'accès équitable à l'éducation. L'accompagnement individualisé et la coordination avec les services périscolaires pourraient être renforcés afin de réduire les inégalités et de favoriser la réussite scolaire.



**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**





JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Poitiers dispose d'un tissu associatif dynamique et d'équipements jeunesse bien développés, mais ces ressources sont trop concentrées géographiquement. Les centres d'animation municipaux proposent des accueils réguliers, avec des activités variées, des projets collectifs et des dispositifs "aller-vers" pour encourager l'autonomie et l'engagement des jeunes. Des animations culturelles et sportives sont organisées en été, incluant ateliers artistiques, spectacles et pratiques sportives encadrées, ce qui dynamise la vie locale. Enfin des résidences pour jeunes proposent des offres de logements, des espaces collectifs et un accompagnement vers l'emploi.

La concertation avec les habitants dans le cadre des projets urbains et d'animation permet aux jeunes de s'impliquer et favorise ainsi l'engagement, l'appropriation et la responsabilisation.

Les actions jeunesse sont trop concentrées, ce qui peut nuire à l'appartenance collective et créer un sentiment de rejet. Bien qu'elles visent tous les jeunes, elles paraissent moins accessibles pour certains, réduisant leur impact et risquant de stigmatiser. Il est essentiel de mieux coordonner les actions municipales et associatives afin de garantir un accès équitable à tous, et de consolider, dès le plus jeune âge, le sentiment d'appartenance à la cité.



TRANSPORT ET MOBILITÉ

Poitiers dispose d'un réseau de transport structuré, intégrant bus, vélo, autopartage ainsi que des services dédiés aux personnes à mobilité réduite. La ville a engagé ces dernières années de nombreuses actions pour développer les mobilités douces, notamment le vélo et les zones piétonnes, afin de valoriser une image de ville soucieuse de l'environnement. Cependant, une focalisation trop exclusive sur un mode de transport a réduit la place accordée à d'autres solutions essentielles, limitant la complémentarité des différentes mobilités, voire en les opposant, alors même que les déplacements des habitants sont souvent contraints par leurs modes de vie.

Le réseau de bus Vitalis assure les lignes urbaines et interurbaines, mais le maillage et la fréquence de certaines dessertes suscitent des interrogations, avec parfois des intervalles entre deux passages pouvant atteindre une heure, y compris aux heures de forte demande. Cette situation limite fortement l'utilisation de ce service public par les habitants et freine la vitalité du centre-ville. La gratuité partielle des bus, actuellement appliquée uniquement certains jours, témoigne du fort potentiel d'acceptation et d'usage de la population et constitue un levier pour favoriser l'accès pour tous.

Enfin, l'aéroport de Poitiers est un outil stratégique pour la santé, la mobilité et l'attractivité du territoire, il subit une marginalisation au nom d'une idéologie, la décroissance, qui diabolise l'avion, sans proposer d'alternative réaliste. Or, cette infrastructure joue un rôle crucial : elle facilite les déplacements

rapides des particuliers et des entreprises pour rester connectés au reste du pays, soutient des opérations sanitaires majeures, comme les greffes, et permet un accès à des voyages abordables pour tous.

La politique actuelle privilégie excessivement les modalités de déplacement « doux », au détriment d'autres, ce qui restreint pour beaucoup de Pictaviens la liberté de déplacement, notamment pour ceux dépendant de la voiture. De plus la faible fréquence des bus et la gratuité limitée renforcent les inégalités d'accès aux transports publics entre quartiers et profils socio-économiques.

Pour garantir une mobilité libre et adaptée à tous, il est nécessaire de rééquilibrer l'offre des modes de transport, en améliorant la fréquence et la desserte des bus ainsi que leur gratuité, en soutenant l'aéroport et en développant l'autopartage et le covoiturage.

L'objectif est que chaque habitant puisse se déplacer selon ses besoins, en toute sécurité, et rester connecté à l'ensemble du territoire, sans être limité par des considérations idéologiques.

PROPRETÉ

Poitiers possède un patrimoine naturel remarquable, avec ses parcs, ses vallées, ses rivières et de nombreux espaces verts qui contribuent à la qualité de vie. La ville a engagé plusieurs actions en faveur de la transition écologique, de l'embellissement paysager et de l'apaisement de la circulation dans certains secteurs. Ces initiatives vont dans le bon sens et répondent à un besoin réel d'amélioration du cadre de vie.

Cependant, ces efforts restent partiellement éclipsés par une dégradation visible et persistante de la propreté urbaine, un problème largement ressenti par les habitants, quelle que soit la zone où ils résident.

Dans le centre-ville, le système et la configuration des lieux, parfois, oblige les habitants à déposer leurs sacs poubelles directement dans la rue certains jours de collecte. Le non-respect des horaires, la dispersion des déchets ou l'absence de contrôle suffisant entraînent une impression d'abandon et nuisent à l'attractivité du cœur de ville, déjà fragilisé. Dans d'autres quartiers de Poitiers, les difficultés prennent une autre forme : de nombreux habitants n'ont pas la possibilité matérielle de stocker leurs bacs chez eux. Les conteneurs restent donc sur les trottoirs en permanence, encombrant les voies, nuisant à l'esthétique des rues et rendant parfois les déplacements difficiles ou dangereux.

Poitiers possède de réels atouts environnementaux, mais souffre d'un manque d'entretien quotidien suffisant qui dégrade l'image de la ville et nuit gravement à la qualité de vie. La salubrité urbaine est alarmante : déchets visibles, conteneurs mal intégrés, trottoirs et chaussées dégradés. Ces manquements paralysent la mobilité, freinent l'attractivité commerciale et touristique, et donnent une impression de négligence chronique, voire d'insalubrité, inacceptable pour une ville de cette qualité !



SYNERGIES AVEC LE **TERRITOIRE ET L'ÉTAT**

Si, dans les domaines de la santé (cofinancement de maisons de santé), de la mobilité (notamment le projet BHNS - Bus à Haut Niveau de Service - à l'échelle de Grand Poitiers, abandonné) et, dans une moindre mesure, de la sécurité (contrats locaux de sécurité), quelques accords ou synergies existent encore, de nombreuses zones de tension demeurent et, dans certains cas, se sont même aggravées.

Poitiers, ancrée à gauche depuis plus de cinquante ans, se retrouve en opposition avec un département rural historiquement centre-droit. La gestion de l'eau, l'aménagement du territoire et la question de l'aéroport illustrent bien ces désaccords politiques profonds, souvent à l'origine de dossiers inachevés. Par ailleurs, si l'arrivée d'une Ligne à Grande Vitesse (LGV) entre Paris et Bordeaux devait initialement renforcer l'interconnexion de Poitiers, cette dynamique apparaît aujourd'hui ralentie. Les raisons principales connues sont l'abandon du projet de liaison LGV Poitiers-Limoges, ainsi que le choix des compagnies desservant la ligne Paris-Bordeaux de privilégier les trajets directs, sans arrêts notamment à Poitiers et Châtellerauld. A ce titre, on peut s'interroger sur la perspective et l'intérêt d'une ligne Bordeaux-Lyon qui pourrait emprunter cette même stratégie commerciale. Ainsi, une meilleure articulation entre l'aéroport de Poitiers et la gare TGV constituerait un levier d'amélioration significatif des liens entre la ville et les autres institutions territoriales.

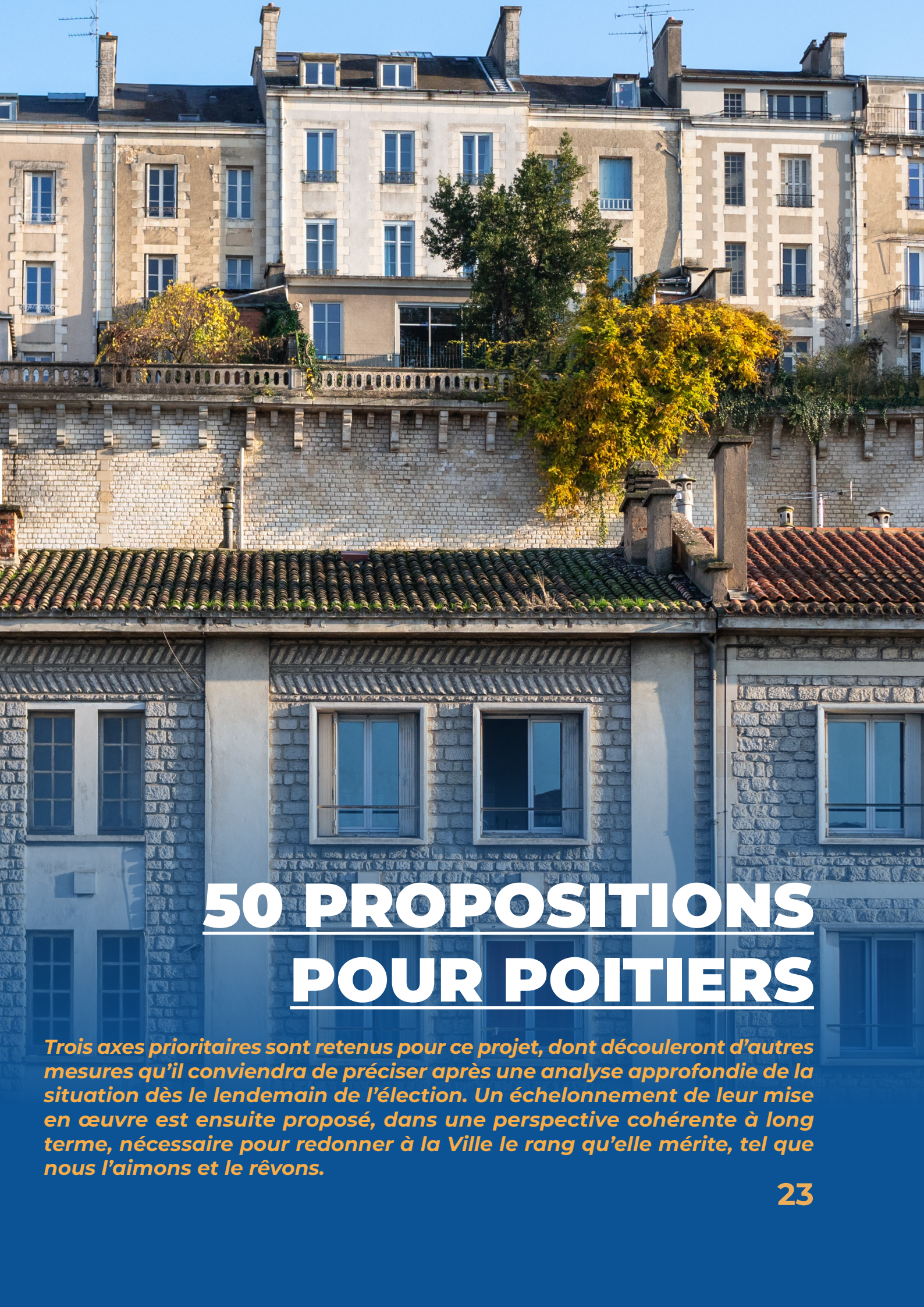
Ces antagonismes institutionnels freinent le développement et la vitalité de Poitiers, d'autant plus depuis la perte de son statut de capitale régionale. Ainsi, à des propositions concrètes de développement économique émanant du département, se sont heurtées ces dernières années des postures idéologiques - notamment sur des projets structurants tels que le contournement sud de la ville, l'urbanisation des zones périurbaines, la sécurité (qui reste majoritairement gérée par la

police nationale sans réelle prise de responsabilité communale) ou encore l'ambition de l'Université de Poitiers. Cette prudence peut s'expliquer par une crainte diffuse de déclassement parmi la population ou par une approche de décroissance assumée par la majorité municipale actuelle - sans que les citoyens semblent toujours en avoir pleinement conscience.

Enfin, le Futuroscope est une véritable locomotive économique, les synergies avec Poitiers restent faibles, trop faibles ! Les infrastructures supposées allonger la durée de séjour des touristes vers Poitiers sont notoirement insuffisantes : une 2x2 voies souvent saturée, une gare TGV située en périphérie, dont la pertinence interroge. Pendant ce temps, sous l'impulsion du département et d'acteurs privés, le site du Futuroscope bénéficie d'investissements massifs et d'équipements majeurs comme la nouvelle Arena - accentuant encore l'écart entre Poitiers et son propre territoire.

LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS





50 PROPOSITIONS POUR POITIERS

Trois axes prioritaires sont retenus pour ce projet, dont découleront d'autres mesures qu'il conviendra de préciser après une analyse approfondie de la situation dès le lendemain de l'élection. Un échelonnement de leur mise en œuvre est ensuite proposé, dans une perspective cohérente à long terme, nécessaire pour redonner à la Ville le rang qu'elle mérite, tel que nous l'aimons et le rêvons.

LES 3 AXES **PRIORITAIRES**

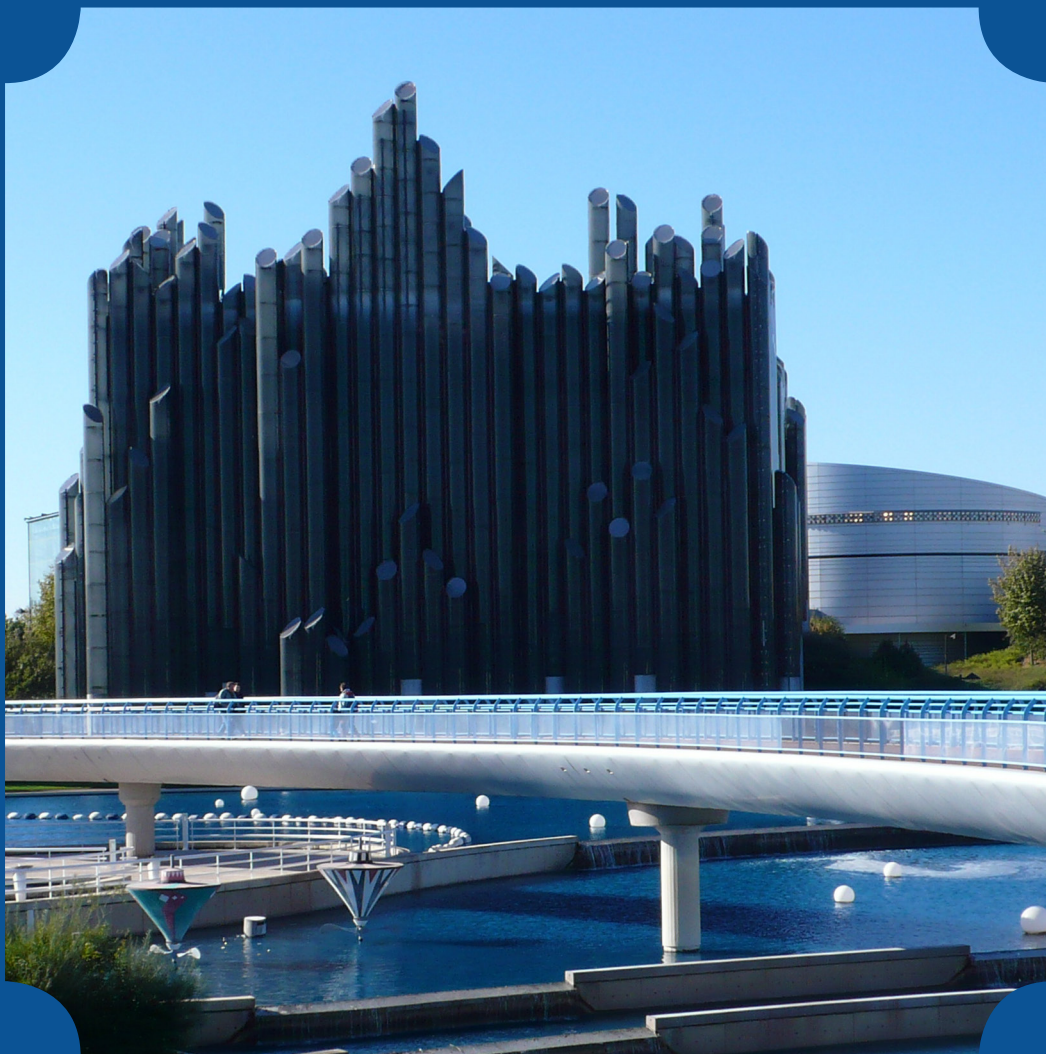
La ville de Poitiers, historiquement Lemonum, porte plus de deux millénaires d'histoire. Marquée par de nombreuses évolutions et révolutions, elle se présente aujourd'hui comme une belle cité discrète du centre de la France engagée, à son corps défendant, dans un lent déclin. Comme évoqué précédemment, les causes de cette situation sont multiples et imbriquées. Le projet résumé ici tend à inverser ce déclin et proposer des solutions concrètes, rationnelles et pragmatiques aux Pictaviens.

I. ATTRACTIVITÉ

Le premier axe prioritaire concerne l'attractivité économique de la ville et son ouverture sur son territoire, son environnement. Si plus personne ne remet en cause aujourd'hui la réalité du réchauffement climatique, ses causes anthropiques et ses effets dévastateurs, deux visions opposées émergent quant aux réponses à y apporter. D'un côté, une approche nihiliste portée par ceux qui prônent ou acceptent sans résistance un déclin progressif de la civilisation occidentale, au nom d'une décroissance souvent présentée comme une solution. De l'autre, une approche plus volontariste et optimiste, qui reconnaît la nécessité de transformations profondes du modèle consumériste et matérialiste, sans pour autant abandonner les acquis de la prospérité économique, du progrès technologique et des libertés individuelles.

Nous choisissons résolument cette deuxième voie : celle d'une transition écologique ambitieuse mais pragmatique, qui s'appuie sur une adaptation lucide aux défis contemporains, tout en stimulant le dynamisme et l'attractivité de la ville pour le bien-être de ses habitants. Poitiers, comme nous l'avons observé, souffre d'une faible activité économique dans l'industrie et il est impératif d'inverser cette tendance. Le défi majeur du prochain mandat sera d'attirer des entreprises à fort potentiel économique et environnemental, créatrices de valeur ajoutée, tout en favorisant des synergies efficaces entre l'Université de Poitiers et les acteurs économiques. Sur ce point, des collaborations entre acteurs académiques et industriels existent déjà depuis plusieurs décennies.

Il s'agira donc de les renforcer, les encourager et les développer en soutenant activement la création de pôles d'excellence conjoints, situés sur des sites proches de la gare. Ces initiatives visent à favoriser l'innovation,



le transfert de technologies, et à stimuler la compétitivité aux l'échelles régionale et nationale.

En parallèle, l'économie de circuit court prendra une place centrale : en soutenant le marché des producteurs locaux, en poursuivant le développement des cantines locales, en instaurant un label « consommer local » et en optimisant la logistique locale. Nous nous inspirerons des réussites de villes comme Toulouse, Lyon ou Lorient, qui ont su exceller dans ces domaines, pour propulser Poitiers dans une dynamique de croissance responsable et durable. Enfin, pour

que cette volonté de dynamisme se concrétise, une concertation entre la Ville, Grand Poitiers, le Département et l'État sera engagée, afin de mieux articuler TGV, avion et véhicules collectifs et personnels, dans une logique renforcée d'interconnexion des mobilités.

Afin de déployer cet axe de travail, la vision économique repose sur deux piliers thématiques majeurs distincts et complémentaires que la nouvelle équipe municipale aura à déployer : la refonte du quartier de la gare et la mise en valeur touristique et artisanale du centre-ville.

II.SÉCURITÉ

La sécurité est la première des libertés. Elle est entendue au sens large : il s'agit à la fois de la protection des personnes et de la sécurisation des biens, mais également de la garantie d'un environnement salubre et de la préservation de la santé publique. Il s'agira d'une part, de renforcer rapidement la coopération entre la préfecture, la mairie, le procureur de la République et les forces de police, avec une volonté affirmée de ne pas laisser les « petits délits » impunis.

Une approche fondée sur un traitement en temps réel, une justice de proximité et la création de cellules de traitement de la délinquance sera déployée, dans l'esprit de la stratégie nationale de sécurité au quotidien. En d'autres termes, il s'agit d'en finir avec une vision laxiste ou naïve de la municipalité actuelle. D'autre part, concernant la salubrité et la gestion de l'eau, une approche durable, préventive et intégrée sera mise en œuvre - ou renforcée lorsqu'elle existe déjà. À terme, l'objectif est de diminuer le taux de perte sur le réseau d'eau potable, de réduire son coût pour les usagers tout en augmentant la qualité, en s'appuyant sur un entretien préventif massif, une planification de l'action renforcée, et une communication accrue avec la population.

Il s'agira également d'assurer un ramassage des déchets systématique et sectorisé, adapté aux spécificités de chaque quartier et de développer des dispositifs d'intervention ponctuelle de la commune à la demande.



III. LIBERTÉ

Le dernier axe du projet est celui de la liberté, ce bien précieux, véritable essence de l'humanité, si chère à Montaigne. Trop souvent, elle se trouve menacée par un État de plus en plus porté à l'édiction de normes, sans toujours mesurer l'impact qu'elles peuvent avoir sur les libertés individuelles. Comme l'écrivait Aron, «la liberté, c'est la capacité d'agir selon ses désirs, tout en respectant les droits d'autrui». En effet, l'exercice de la liberté implique avant tout de respecter les lois qui régissent notre société.

Poitiers, à l'image de la France, porte l'empreinte de siècles de conflits, de guerres de religions et de tensions politiques qui ont opposé les uns aux autres. Et c'est dans ce cadre historique que ce projet se veut porteur d'une volonté inébranlable : faire appliquer la loi française avec rigueur et égalité sur l'ensemble du territoire, sans aucune forme de discrimination. Ainsi, chacun, qu'il soit citoyen ou entreprise, pourra vivre en paix et s'épanouir librement, sans crainte ni contrainte. C'est là, la véritable promesse d'une société juste et équilibrée, où la liberté individuelle peut s'épanouir pleinement. Ce projet porte la volonté de libérer les énergies à Poitiers, d'autoriser l'audace, le rêve et la création. Concrètement, cela passe par une politique de rapidité administrative, dans l'intérêt des projets de développement économique, ainsi que par la possibilité à chacun d'aller et venir sur le territoire. Et quel meilleur moyen pour cela que de permettre à tout un chacun de se déplacer gratuitement dans les transports publics ?

I. ATTRACTIVITÉ :

Une ville ouverte qui attire, émancipe et accompagne

Notre ville est riche d'un cadre de vie rare. Un cadre de vie fait de services publics solides, de commerces et d'entreprises dynamiques, de liaisons routières et ferroviaires performantes. Un cadre de vie qui doit beaucoup à son passé glorieux, un passé qui a permis l'essor d'une université rayonnante et de premier plan, un passé de capitale régionale qui a permis le renforcement d'équipements de pointe à l'image de son CHU, un passé de capitale qui a favorisé l'accueil et de développement de structures culturelles au rayonnement national.

Une ville jeune, riche d'une implication citoyenne et associative, rare et dynamique. Une ville forte de son histoire, de son patrimoine et de ses monuments historiques. Une ville écrivain d'un territoire touristique dynamique, qui doit au Futuroscope une identité de destination internationale incontestée.

Mais une ville qui souffre d'une conduite clivante des projets alors qu'ils devraient l'unir.

Notre deuxième chantier sera de partager l'ambition créative de projets institutionnels à forte valeur d'attractivité pour notre Ville et pour son territoire.

Nous porterons le développement d'un quartier d'affaires à la gare, celui d'un cluster logistique, orienté data & finance, associé à un campus d'affaires et d'innovation. Mais aussi celui d'un pied de ville aux aménagements plus qualitatifs et plus attractifs.

Afin de diversifier notre économie, mais aussi parce que les crises et les rivalités internationales, appellent à ancrer davantage l'économie sur notre territoire, parce que nous en avons les atouts et les capacités, nous porterons en partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur, du monde médical et des partenaires du territoire, l'essor de pépinières d'entreprises orientées sur les métiers de l'aéronautique, des technologies de l'énergie et de la santé.

Parce que le Futuroscope est porteur d'une attractivité touristique de premier plan, nous porterons un partenariat pour faire du Palais des Ducs d'Aquitaine une destination qui marquera sur le plan national un renouvellement de l'interprétation et de la place du patrimoine dans notre société. Concrètement, cette réflexion comprend la mise place d'une liaison directe et régulière entre le centre-ville de Poitiers et le Futuroscope. En lien avec ce projet repensé nous porterons une promotion du tourisme d'art, des commerces de proximité et de l'artisanat.

Parce que l'attractivité de notre Ville repose aussi sur des moyens de transports fluides et interconnectés, nous assurerons la gratuité et renforcerons les infrastructures de transports, vers le centre-ville, le Futuroscope, les pôles universitaires et économiques et les quartiers.



Réaménager la place Charles-de-Gaulle Notre-Dame

Nous lancerons un appel à projet urbain pour redonner à Notre-Dame-la-Grande un véritable écrin de verdure, accompagné de halles modernes conçues dans le respect et l'harmonie de l'architecture du site. Ce projet pourra être porté dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé et intégrera la rénovation du parking ainsi que des halles. Notre objectif est bien sûr de révéler pleinement la beauté de Notre-Dame-la-Grande, fraîchement restaurée, mais aussi de développer un espace public accueillant, cohérent et vivant.

Un espace public qui sera aussi le point de jonction du moyen de transport en site propre reliant le Futuroscope au centre-ville et le centre-ville à la faculté et l'hôpital. Un point de jonction des circulations apaisées entre l'Est et l'Ouest du « plateau » du centre-ville.



Faciliter la mobilité dans la ville

Si nous portons le projet de gratuité des transports en commun à Poitiers, nous avons aussi l'ambition de faire progresser la performance du réseau de bus dans sa desserte, sa fréquence, son interconnexion avec les autres moyens de déplacement. En déployant une solution de transport en commun en site propre entre la place Notre-Dame et l'hôpital, en passant par l'Université, la gare, l'aéroport et le pôle du Futuroscope.

Nous renforcerons le service de Vitalis notamment en soirée et le weekend vers les équipements sportifs et vers le centre-ville pour l'imiter les usages automobiles, renforcer la sécurité des déplacements et réduire le coût des mobilités pour les plus précaires qui utilisent les transports en commun, principalement les étudiants.

La voiture reste aujourd'hui un mode de déplacement indispensable pour une partie importante des habitants, des actifs et des visiteurs. Notre projet ne consiste pas à opposer les mobilités entre elles, mais à organiser leur coexistence de manière plus efficace. Pour soutenir l'activité économique locale et la vitalité commerciale, il est nécessaire de retrouver une circulation automobile plus fluide et plus efficace dans la ville.



Nous proposons donc de permettre à nouveau la traversée du plateau sur certains axes stratégiques. L'objectif est simple : réduire les détours, limiter les embouteillages et améliorer l'accès aux commerces et aux services. Dans cette logique, nous souhaitons étudier la suppression de la piste cyclable sur la pénétrante et analyser la faisabilité d'une ouverture du viaduc Léon Blum à la circulation automobile, dans des conditions sécurisées.

D'un point de vue plus global, les axes stratégiques avec les villes de taille moyenne alentours, tels que la liaison de Nantes à Limoges par exemple, feront l'objet d'un appui politique. Notre équipe se positionnera comme un soutien au développement des voies d'accès au reste de notre territoire.

Enfin, la limitation systématique à 30 km/h sera réévaluée. Elle doit rester un outil au service de la sécurité, et non une règle uniforme appliquée sans distinction. Nous défendons une approche pragmatique, adaptée aux usages et aux réalités de chaque axe, afin de fluidifier les déplacements tout en maintenant un haut niveau de sécurité pour tous.

Repenser le quartier de la gare

- Développer un cluster logistique, data et finance. Créer un pôle économique où se concentrent des entreprises et organisations dans les secteurs de la logistique, des données et de la finance, pour favoriser la collaboration, l'innovation et l'attractivité du territoire
- Développer un campus d'affaire et d'innovation. Créer un espace dédié aux entreprises innovantes, en favorisant la collaboration, la recherche et le développement économique.

En février 2010, les journalistes Vincent Remy et Xavier de Jarcy, publiaient un article sur les paysages urbains de la France des échangeurs, des ronds-points et des zones commerciale intitulé « Comment la France est devenue moche ». Depuis si le terme « France moche » a connu son succès dans l'accumulation des constats de rupture sociale et leur traduction paysagère, rien n'a été fait. Rien n'a été fait à Poitiers. Quelle image de notre cité avons-nous en sortant de la gare et pourquoi ce boulevard urbain ne profite-t-il pas d'un aménagement esthétique ?

Parce que nous pensons que l'action publique est aussi faite de reconquête, parce reconquérir ces franges urbaines c'est faire le lien entre périphérie et centralité. Parce que réaménager les délaissés de la « France moche », c'est s'engager dans une gestion plus économe de l'espace. Parce que mettre du beau entre la périphérie et la centralité heureuse c'est reconstruire un lien social abimé. Nous engagerons un plan de requalification urbaine de nos entrées de ville. Nous le ferons, dans une stratégie foncière renouvelée permettant la valorisation des délaissés, la densification et le recyclage des friches. Nous le ferons parce que cette reprise en main est nécessaire à l'attractivité de Poitiers. Nous le ferons parce que le beau ne peut pas être réservé aux privilégiés de la centralité heureuse. Nous le ferons parce que « le droit à la ville » commence là.



Mettre en valeur nos monuments

La façade emblématique de Notre-Dame-la-Grande a été édiflée autour des années 1115 à 1130. Depuis, plus de trente générations de Poitevins l'ont admirée. Le patrimoine de Poitiers est millénaire et les équipes municipales se succèdent en le regardant à l'horizon de leur mandat. C'est pourquoi nous proposons de changer de perspective autant que de méthode. Parce que la longue histoire de nos édifices civils et religieux appelle un engagement de transmission, un engagement de long terme, à la fois méthodique et déconnecté des aléas de la vie publique, nous proposerons l'engagement d'un « plan patrimoine » pour nos monuments.

Nous travaillerons à l'établissement d'un état sanitaire de tous nos édifices patrimoniaux publics, quel qu'en soit l'usage. Sur la base de cet état des lieux, nous construirons un programme de travaux et de mise en valeur pour les 20 prochaines années. Nous établirons pour chaque édifice un carnet de santé, qui comprendra pour chacun d'eux le calendrier spécifique des mesures de maintenance et de contrôle, de travaux d'entretiens réguliers et lorsqu'ils sont nécessaires de travaux de restauration. Nous proposerons l'adoption d'un programme pluriannuel d'investissement et d'un budget d'entretien annuel dédié, établi selon les priorités de ces carnets de santé.

Surtout nous rendrons publics ces carnets de santé pour que chaque habitant puisse être à la fois le veilleur attentif de nos obligations et être le passeur vigilant de notre patrimoine aux générations futures.

Renforcer l'attractivité de la place du Maréchal Leclerc

Véritable cœur battant de notre plateau, nous poursuivrons la mue de la place du Maréchal Leclerc en la végétalisant et en y proposant des aménagements qualitatifs, afin d'y installer une ambiance plus agréable et contemporaine.

En particulier, nous proposerons aux commerçants de s'associer à cet embellissement en introduisant des dispositifs de type fanions ou ombrages dans les rues du centre pour améliorer le confort en été. L'aspect esthétique est indéniable et ce type de dispositifs, largement présent dans les villes du Sud du pays, permettent un confort accru lors des fortes chaleurs.

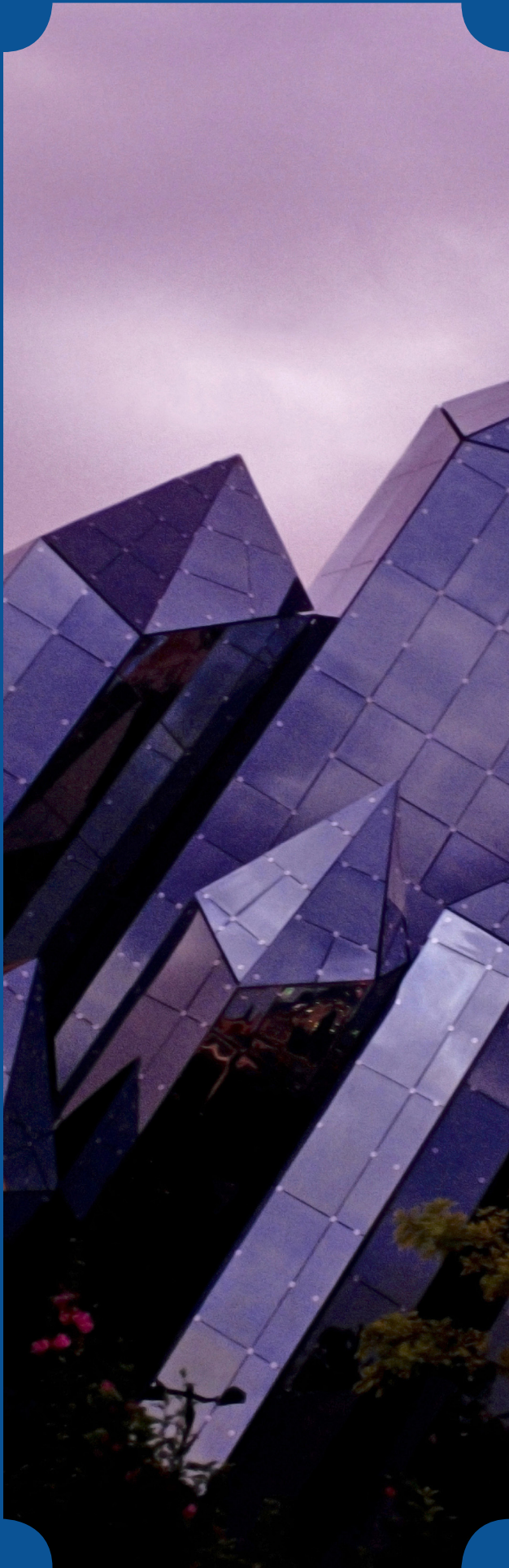
Partager une stratégie touristique avec le Futuroscope

Nous voulons faire de Poitiers une destination incontournable du tourisme culturel, familial et de découverte. Nous proposons de déployer une stratégie touristique partenariale ambitieuse avec le Futuroscope et le territoire pour renforcer notre identité de destination, mais aussi pour dynamiser notre économie locale, commerciale, hôtelière et gastronomique.

Pour y parvenir, nous créerons notamment un pass touristique unique incluant visites, musées, transports. Mais aussi une offre couplée avec le Futuroscope invitant à un séjour plus long, sur un positionnement touristique de mise en lumière de la ville, où passé et avenir dialoguent sur un parcours scénarisé dans la ville. Une expérience immersive et augmentée qui donne à voir Poitiers en 3D au fil des époques, au fil de l'histoire de ses places et de ses rues, mais aussi du Clain et des carrières qui la jalonnent au pied de la gare et du

château de la Porte de Paris.

Ce positionnement est en phase avec la stratégie de développement économique que nous portons pour Poitiers, résolument tournée vers les technologies de demain. Un positionnement structurant du tourisme d'affaire en lien avec le pôle économique de la gare. En moteur de cette stratégie de destination nous redéfinirons le projet du Palais des Ducs, pour répondre aux difficultés identifiées par la chambre régionale des comptes, mais surtout pour en faire un outil culturel de rayonnement national. Pour que Poitiers ne soit plus « la ville à côté du Parc » mais « la Ville où l'Histoire rencontre le futur ».



Déployer un projet culturel pour le Palais

Le projet actuel de réhabilitation du Palais des Ducs d'Aquitaine, initié par la municipalité actuelle, ambitionne de faire du site un pôle culturel majeur du centre-ville. Toutefois, la Chambre régionale des comptes a souligné le déséquilibre économique préoccupant de ce projet dans son rapport 2024. Si les magistrats de la CRC s'inquiètent d'un déficit structurel du projet dans la phase d'exploitation, notre inquiétude se double du risque que fait courir ce déficit à moyen long terme pour la Ville et la pérennité du projet.

L'ambition patrimoniale est indéniablement forte et le soutien des partenaires privés colossal, mais le projet souffre d'un manque de cohérence entre ses différentes composantes (espace associatif, Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine, restauration, parcours patrimonial). L'absence d'un modèle économique clair et d'une stratégie d'exploitation culturelle unifiée compromet la viabilité à long terme de l'équipement. L'enjeu est donc de maintenir la dimension patrimoniale et urbaine (révéler le Palais, le rendre visible et accessible dans la ville), tout en repensant le modèle d'exploitation et l'expérience proposée aux visiteurs pour asseoir sa viabilité économique.

Le site doit avoir une attractivité suffisamment forte pour pouvoir attirer plus de visiteurs venus du Futuroscope. Il pourrait proposer une expérience nouvelle, une vraie réorientation culturelle d'un séjour familial dans « la Ville ou l'Histoire rencontre le futur ». C'est-à-dire un lieu où les technologies de l'immersion et de l'image sont au service du patrimoine, de sa révélation et de sa pédagogie, mais aussi au service des émotions artistiques contemporaines que le monument peut permettre.

Développer un tourisme d'affaires

Nous pensons que Poitiers peut et doit porter un tourisme d'affaire en phase avec les dynamiques industrielles propre à son territoire. Elle doit bien sûr le faire en partenariat avec le Département de la Vienne, la CCI, les représentations patronales, les acteurs économiques et touristiques de notre territoire ; elle doit le faire en travaillant avec eux une stratégie de destination partagée. Une offre thématisée qui la différencie et participe à la valeur d'image des entreprises.

Une offre construite dans un partenariat d'usage des grands équipements que sont ou seront le Palais des Ducs, du Pôle d'affaires de la Gare, du Parc des Expositions, de l'Arena et du Palais des Congrès. Une offre assise sur les potentialités des grands partenaires que sont les acteurs de l'enseignement supérieur et de la santé, aux côtés des industriels de notre territoire, mais aussi des grands équipements culturels labellisés de Poitiers. Une offre rayonnante, notamment par l'organisation annuelle d'évènements professionnels de portée nationale, profitant de l'infrastructure hôtelière de premier rang du Futuroscope et du centre-ville.

Soutenir la création de la Maison de l'artisanat

Dans un monde où beaucoup de jeunes cherchent une voie et un métier porteur de sens, l'artisanat est une réponse forte. Les métiers d'excellences des savoir-faire de la main sont insuffisamment valorisés dans notre société post industrielle.

Pourtant ces métiers sont souvent à la pointe de l'innovation et de la création ; ils sont porteurs de sens et de valeurs sociétales essentielles, de transmission, de recyclage, de sobriété. Des métiers et des savoirs précieux pour lesquels les entreprises recrutent ou cherchent un repreneur. Si les filières manuelles offrent de nombreuses perspectives, elles manquent de structures de formation locales adaptées, susceptibles de former aux divers métiers, mais aussi d'accompagner la reprise d'une entreprise artisanale. Pourtant, nombreux sont ceux qui cherchent une voie professionnelle ou une reconversion valorisante, concrète et source d'emploi durable.

C'est pourquoi nous souhaitons développer une cité et une école de l'artisanat à Poitiers ; un projet humain, enraciné, utile, durable. Un projet que nous envisageons comme un outil de développement économique et urbain. Comme un outil d'émancipation sociale et territoriale. Un outil plaçant la diversité des apprentissages et des savoir-faire au cœur d'une offre de deuxième chance pour le plus grand nombre. Un projet à construire avec les chambres consulaires. Un projet en réponse à leur recherche de salariés ou de repreneurs.

Aménager des halles aux Couronneries

Parce que le premier respect que l'on doit aux habitants d'un quartier, c'est d'offrir des équipements publics et commerciaux de qualité. Parce que le centre commercial de la ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) n'est plus adapté aux besoins ni aux aspirations de la population actuelle. Nous proposons d'imaginer avec les habitants un nouvel espace moderne et dynamique, associant une véritable halle de marché, un lieu de vie commercial, un lieu de rencontre et de convivialité ; en bref, un lieu ouvert à des utilisations festives annuelles ou évènementielles.

Parce que nous pensons que la ville se construit avec ses habitants ; ce que nous pensons pour les Couronneries, nous le mettrons en œuvre pour les autres quartiers. C'est-à-dire en imaginant avec les habitants et leur comité de quartier, les équipements de leur développement et de leur attractivité. Libérer les énergies et émanciper, c'est aussi faire confiance dans la capacité des habitants à penser leurs besoins. Nous porterons ce renouvellement de gouvernance en nous appuyant notamment sur les maisons de quartiers et leur capacité à accompagner les habitants.

Permettre aux jeunes en rupture d'accéder à l'emploi

De nombreux dispositifs ont été déployés à Poitiers pour favoriser l'insertion des jeunes et leur accès à l'emploi, que ce soit au niveau du secondaire ou de l'enseignement supérieur et sous la forme d'un accompagnement éducatif.

Par exemple, le dispositif Cap'Sup, déployé par l'académie de Poitiers permet aux élèves de 1ère et terminale de s'immerger pendant une journée ou une demi-journée dans des formations de l'enseignement supérieur. Un autre exemple dans une stratégie de cheminement existe : le "Continuum Bac -3 / +3" mis en place par l'académie de Poitiers, accompagnant les élèves sur le long terme. 3 ans avant le bac jusqu'à 3 ans après, afin d'aider à l'orientation et à l'entrée dans le supérieur. D'autres dispositifs d'accompagnement social non scolaire pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire les aident à accéder à l'emploi, à la formation et à un projet professionnel. La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP) porte de tels dispositifs.

Nous portons l'ambition de compléter de développer la coordination entre les acteurs afin de mieux accompagner et émanciper avec équité notre jeunesse poitevine.

Créer des passerelles entre études et travail

Nous proposerons d'instaurer des tutorats et mentorats entre les étudiants de l'université, de professionnels du monde médical ou des entreprises d'une part, et les lycéens d'autre part, pour les aider à se projeter dans un environnement et un emploi mais aussi pour renforcer leur confiance en soi, et compréhension des attendus des études supérieures ou des métiers.

Nous proposerons aux partenaires de mettre en place des parcours individualisés "aller-retour école ↔ structure d'accueil", combinant formation, observation et travail concret pour permettre aux jeunes de s'impliquer tôt, d'acquérir des compétences et de construire un réseau professionnel.

Nous assurerons une promotion de l'engagement étudiant / associatif / citoyen - dès le lycée ou l'université - comme levier d'insertion sociale, de développement de compétences, de réseau et de valorisation des profils.

Favoriser l'insertion professionnelle vers l'artisanat

Nous nous engageons à renforcer les moyens consacrés à l'accompagnement logistique (transport, hébergement, soutien, orientation...) pour les élèves dont les difficultés sont accentuées par la précarité. Pour déclencher des vocations, lever les barrières psychologiques du "ce n'est pas pour moi" et familiariser les jeunes au monde universitaire et professionnel, nous proposerons aux partenaires de développer des ateliers préprofessionnels (CV, entretien, orientation, découverte des métiers, accompagnement numérique, apprentissage codes du monde du travail, ateliers et simulations d'entretiens) dès le lycée ou la fin du collège, pour donner des "clés" concrètes d'insertion.

Nous encouragerons des partenariats structurés autour de projets innovants à l'exemple des "pré-apprentissages" ou "pépinières d'intégration" pour les jeunes sans diplôme combinant formation, mentorat, immersion et insertion directe en entreprise ou en stage longue durée.

Créer une Maison de l'Entreprise

Nous structurerons une offre de services dédiés aux entreprises et aux porteurs de projets économiques. Notre idée n'est pas celle d'un nouveau guichet nécessitant de nouveaux moyens mais celle d'une mise en mouvement de tous les services de la ville et de l'agglomération, concourant au quotidien des entrepreneurs ou à leur projet. Pour qu'à chaque fois le principe du plus court, du plus simple, du plus facile soit appliqué à la diversité de leur démarche et de leur échange avec la collectivité. Nous nous engagerons sur un délai maximum d'instruction dès saisie de la collectivité.

Cette maison de l'entreprise permettra l'accueil de permanences thématiques avec les acteurs institutionnels de l'entrepreneuriat : chambre de commerce et de l'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, tribunal, banques...

Un des enjeux principaux est d'accompagner les transmissions d'entreprises, notamment dans les secteurs clefs de l'agriculture et de l'artisanat :

- Formations et conférences pour les repreneurs ;
- Aide au foncier ;
- Accompagnement à la mutualisation d'installations ou, a contrario, à la restructuration d'exploitations en assurant une reprise par plusieurs exploitants pour le secteur agricole.

Être au service c'est être porteur de solutions : en matière d'offre de foncier, en matière de fiscalité, en matière de mobilité, de démarche RSE... Mais être au service c'est aussi être promoteur du territoire en organisant annuellement un évènement « Choose Poitiers » pour favoriser les rapprochements entre les entreprises du hub poitevin avec les grands groupes et les porteurs de projet. C'est aussi partager avec les entreprises une stratégie de communication et de promotion du territoire et de ses ressources.

**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**



Engager une politique foncière favorable aux entreprises

Nous pensons que notre territoire ne peut pas envisager son développement sans penser sa politique foncière à l'échelle de son bassin économique, dans une réflexion stratégique sur son positionnement régional. Nous pensons qu'elle ne peut pas penser sa sobriété foncière de manière isolée au risque d'adopter une posture contre-productive et dangereuse pour l'objectif public de préservation de notre environnement.

Là encore nous plaidons un changement de méthode. Notre sobriété foncière doit être mutualisée dans une stratégie partagée avec nos voisins, avec le développement de nouveaux outils d'accompagnement du développement. Nous devons mieux observer les évolutions du foncier économique existant et mobilisable dans les espaces déjà urbanisés, mais aussi à aménager dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU).

Nous ne voulons pas créer de nouvelle structure et nous pensons qu'il est préférable de mutualiser les savoir-faire et de développer l'existant pour éviter que les acteurs du territoire ne se concurrencent inutilement et pour permettre à la collectivité d'intervenir directement sur le foncier et le marché immobilier des zones à fort impact comme le centre-ville ou les zones d'activités économiques.

Nous engagerons cette stratégie dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Nous le ferons en concertation avec l'ensemble des communes et nous le ferons en développant et en mutualisant les outils existants et nécessaires à la conversion des friches, des ilots urbains et des immeubles dont l'évolution doit être portée en partenariat de la puissance publique.

Favoriser l'émergence de filières d'excellence

Parce que notre ville dispose, avec son réseau d'enseignement supérieur et ses laboratoires de recherche, d'un terreau de recherche et d'innovation de premier rang, nous mobiliserons dans le cadre du Schéma Local pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche les moyens financiers nécessaires à une stratégie partagée, notamment en renforçant le co-financement des chaires partenariales de l'Université.

Mais aussi en favorisant l'émergence de pépites, en soutenant la création de pépinières d'entreprises dédiées à des secteurs d'excellence.

Favoriser le commerce local et les marchés

Nous voulons favoriser l'installation durable et pérenne de commerces et de services marchands de proximité. Si les projets éphémères peuvent apporter un boost temporaire, nous voyons aussi dans leur développement le risque de fragilisation du tissu d'artisans et de commerçants qui eux tiennent leurs activités et leurs emplois toute l'année avec toutes les contraintes que les structures éphémères ne portent pas.

Penser un territoire durable c'est aussi penser le long terme des services marchands de proximité et c'est organiser l'installation pérenne des nouveaux entrepreneurs dans la ville, dans ses quartiers mais aussi à l'échelle de la communauté urbaine de Grand Poitiers.

Pour y parvenir nous souhaitons mutualiser et développer les capacités publiques de portage foncier, pour donner à Grand Poitiers les moyens de répondre à la vacance commerciale.

Pour nous, il s'agit de reconnaître la valeur publique de certains services marchands de proximité et le rôle que peut avoir la collectivité pour remobiliser le foncier commercial vacant en centre-ville. C'est en adoptant une politique volontaire d'accompagnement, de parrainage et de prise à bail, que nous pourrions aider à l'installation et au maintien des services et des commerces de proximité. Pour nous cette politique volontariste est aussi un moyen pour favoriser les circuits courts notamment alimentaires, en reconnaissant que la viabilité économique, et le juste prix des produits ne permet pas toujours de porter les charges de centralité d'une boutique et son ouverture tous les jours.

Favoriser les circuits courts c'est donc aussi pour nous, réfléchir avec les habitants des quartiers, mais aussi avec les primeurs et les maraichers, aux moyens de mieux les accueillir toute l'année.

Faire le lien entre recherche et emploi

Nous mettrons à profit les dynamiques de l'Université (par exemple via le programme UP SQUARED) pour créer des projets de recherche-intervention en lien avec l'inclusion, l'éducation, l'insertion, le social, la santé, le développement local - impliquant étudiants, chercheurs, associations, collectivités.

Nous encouragerons la création de Modules d'Innovation Sociale (MIS) en partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur pour assurer la "découverte des métiers du soin" au CHU, une "Prépa métiers du social" ou le développement d'un "projet recherche-action : inégalités scolaires".

Renforcer le dialogue avec le territoire

Notre engagement est une main tendue à l'ensemble des forces vives du territoire de la Vienne qui au-delà des limites administratives de Poitiers et de Grand Poitiers partage la même destinée de territoire de vie, de réussite personnelle ou collective.

Parce que l'on ne peut plus penser les déplacements dans Poitiers sans dialoguer avec les communes au-delà de Grand Poitiers. Parce que l'on ne peut plus parler du développement économique de Poitiers sans dialoguer avec le grand bassin industriel de Châtellerault. Parce que l'on ne peut plus parler du rôle de Poitiers en matière de culture et d'éducation sans convoquer la réalité des territoires à l'échelle régionale, voire nationale.



Garantir un gel de la fiscalité locale

Nous nous engageons au gel des impôts pour les entreprises et les particuliers en prenant acte que le contexte ne nous offrira plus les mêmes perspectives. Nous devons donc assumer un choix politique qui met le pouvoir d'achat des habitants et la visibilité fiscale des entreprises en priorité. Pour ce faire, la collectivité devra assumer des réductions de dépenses tout en se donnant les moyens de respecter ses engagements.

Autrement dit : faire mieux avec moins !

Ainsi, moins d'impôts, mais plus de service public de qualité avec plus de numérique, une organisation plus performante et une culture de l'évaluation des politiques publiques. Moins de dépenses d'administration en doublon grâce une évaluation, des mutualisations et des optimisations de fonctionnement, plus de performance. Moins de normes, moins de régulation et plus d'efficacité, plus de liberté, plus de création de richesse, plus de valeur ajoutée. Moins de dépenses en subventions sans contrôle ni recherches de mutualisations en amont, plus de financements privés via du mécénat et des partenariats où la collectivité sert d'effet levier plutôt que de financeur exclusif.

Moins d'impôts pour mieux entreprendre, car cela permet aux entreprises désireuses de s'installer sur notre territoire de bénéficier d'une véritable stabilité fiscale

II. SÉCURITÉ :

Une ville tranquille qui protège et qui unit

Si Poitiers a pu vivre son projet socialiste avec sérénité (il est notable que le Parti Communiste est le seul parti à toujours avoir été dans la majorité municipale depuis 1977 sans discontinuité), c'est parce qu'elle a longtemps bénéficié d'importants transferts publics sans avoir à subir la pression foncière, démographique, économique et sociale des grandes métropoles nationales. Une douceur poitevine réelle, vécue et partagée par le plus grand nombre. Mais notre environnement a changé et certains ont cru que les vieilles recettes suffiraient à conserver longtemps notre quiétude locale. Alors à petit pas, les conformismes, les petits renoncements, ont fini par mettre en danger le projet de la Cité. Une croyance qui a fini par éteindre la conscience que l'argent magique n'existe pas et que les contributions engagent la municipalité.

Et si ces contributions engagent Poitiers à être vigilante à la dynamique des liens sociaux qui forge son identité, elles engagent aussi notre ville à se projeter avec vigilance. Elles l'engagent à trouver les réponses aux enjeux d'habitat, d'environnement, d'urbanisme et d'économie de demain. Elles engagent à garantir la qualité des services publics, l'entretien et la salubrité de la voirie, la rénovation des bâtiments et la réduction de leur empreinte environnementale. Elles l'engagent à faire fructifier cet argent en favorisant l'attractivité, grâce à l'installation d'entreprises ; pour que la création de richesse soit le nouveau moteur du projet de Poitiers.

Elles l'engagent à répondre sans faiblir aux incivilités, à l'insécurité des biens et des personnes. Parce que sans sécurité il ne peut y avoir de citoyenneté, sans sécurité il ne peut y avoir de projet commun. Sans sécurité il ne peut y avoir de Cité. D'un cluster logistique, orienté data & finance, associé à un campus d'affaires et d'innovation. Mais aussi celui d'un pied de ville aux aménagements plus qualitatifs et plus attractifs.

Afin de diversifier notre économie, mais aussi parce que les crises et les rivalités internationales, appellent à ancrer davantage l'économie sur notre territoire, parce que nous en avons les atouts et les capacités, nous porterons en partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur, du monde médical et des partenaires du territoire, l'essor de pépinières d'entreprises orientées sur les métiers de l'aéronautique, des technologies de l'énergie et de la santé.

Renforcer les moyens de la police municipale

Parce que notre ville n'a pas pris la mesure de son rôle dans la garantie de sécurité qu'elle doit à toutes et à tous et particulièrement aux plus vulnérables, nous augmenterons les effectifs de la police municipale, pour qu'elle atteigne à minima la moyenne nationale par habitants. Nous proposerons un armement aux agents sur la base de leur volontariat à l'issue d'une formation complète.

Pour répondre pleinement à la diversité des enjeux de sécurité et de tranquillité urbaine, nous conforterons et diversifierons les missions de la Police Municipale. Nous renforcerons son rôle en diversifiant les brigades et les missions (proximité / prévention, sécurité/vie nocturne, VTT...) et nous renforcerons la brigade canine.

Forte d'effectifs et de moyens renforcés, notre police municipale, pourra entamer une collaboration plus étroite avec l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance. Nous proposerons une révision de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) sous l'égide du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) avec les représentants des forces de l'ordre et de la justice.

Nous renforcerons les liens entre la police municipale et la police nationale sur les interventions de tranquillité publique et de surveillance de nuit. Enfin, nous pérenniserons les commissions nocturnes en augmentant leurs fréquences, en concertation avec les acteurs de la sécurité, les associations et le monde de la nuit.



Augmenter la vidéoprotection et la prévention

Nous pensons qu'il est temps de renforcer la vidéoprotection. Dégrader un équipement ou un bien n'est pas une liberté publique, fuir après un accident de la route n'est pas une liberté publique, voler n'est pas une liberté publique, se faire livrer de la drogue par un mineur n'est pas une liberté publique... Les villes qui ont déployé une vidéoprotection en mesurent toutes le résultat : baisse des incivilités, baisse de la petite délinquance et des vols, réduction des trafics. C'est pourquoi nous augmenterons le nombre de caméras publiques et nous soutiendrons la création d'un centre de supervision urbain à l'échelle de Grand Poitiers.

En outre, pour assurer en prévention le respect de toutes et de tous, et garantir les interventions extérieures de la police municipale nous compléterons l'équipement des espaces publics par la dotation des agents municipaux en caméras piétons.

Enfin, nous renforcerons les politiques d'animation et de médiation permettant l'amélioration des perspectives pour tous les jeunes qui souhaiteraient s'émanciper par le biais du travail.

Remettre l'éclairage public nocturne

Nous renforcerons les moyens de la sécurité passive des déplacements, en garantissant l'éclairage de nuit et en déployant progressivement un éclairage automatique et connecté, capable de détecter les piétons et d'accompagner leurs itinéraires, pour renforcer la sécurité et la tranquillité dans tous les quartiers.

Protéger les victimes de violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales et sexistes (violences urbaines, violences conjugales, violences sur enfants...) touchent très largement le tissu social et quel que soit le milieu, le lieu de vie, l'éducation, la culture, l'emploi ou encore les revenus.

La protection des plus fragiles n'est pas un enjeu de quartier, c'est un enjeu de société et c'est un enjeu communal. Un enjeu pour notre ville, parce que l'action locale en prévention, en sauvegarde, en protection et en accompagnements est déterminante.

Nous affirmons ce rôle de première ligne pour Poitiers : en proximité des habitants, en proximité des plus fragiles (enfants, aînés, étudiants, mères isolées...) ; mais aussi en connaissance de son territoire et en soutien de ses relais associatifs et publics : écoles, université, services sociaux, santé, justice, associations, maisons de quartiers... Parce que l'action de la Ville est déterminante dans le repérage des victimes, parce qu'elle est essentielle pour agir en protection, en refuge et en soutien d'urgence. Parce que l'action de la Ville est essentielle à la sensibilisation du plus grand nombre, à la prévention, à l'identification et à l'accompagnement des auteurs de violences.

Nous en ferons une priorité de notre mandat, pas parce que c'est un étendard politique, mais parce que c'est une responsabilité première de Poitiers.

Nous agissons en renforçant les capacités de recensement, d'observation et de coordination. En priorisation d'actions auprès du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). En renforçant les moyens consacrés aux campagnes de sensibilisation, sur les violences familiales, les violence sexuelles et sexistes, les droits et les ressources disponibles. En renforçant les actions éducatives en milieu scolaire et périscolaire, mais aussi préventives avec les acteurs des structures d'accompagnements dans la parentalité.

Nous agissons en renforçant la formation des agents municipaux (police municipale, agents d'accueil, services sociaux, écoles) pour qu'ils sachent mieux repérer les signaux d'alerte et orienter les victimes. Nous renforcerons enfin les moyens des structures et des lieux d'accueil et d'hébergement temporaires. Et nous agissons sur la prise en charge des auteurs de violences et sur la prévention de la récidive en renforçant notamment la coordination du suivi des situations à risque.

Renforcer la promotion des valeurs de la République

La culture au sens large c'est à la fois une fierté retrouvée et de possibles effets d'entraînement économique. Le patrimoine exceptionnel de la ville est un socle pour se projeter : les villes comme les hommes ont besoin de racines pour déployer leurs ailes. Il convient donc de s'inscrire dans une histoire longue pour produire du nouveau et on peut faire le pari que plus l'identité d'une ville est forte, plus elle devient attractive. La position de seuil de la capitale du Poitou, entre la France du Nord et les pays d'Oc doit amener à la considérer comme une passerelle entre deux mondes. L'histoire nous enseigne que, loin d'être frileusement repliés sur une identité régionale, nous avons été inscrits dans la grande histoire de l'humanisme européen. A cette aune, la culture devient facteur d'ouverture et d'échanges. La perspective doit être renversée : la culture ne doit pas être considérée comme un bien de consommation un peu particulier, auquel la collectivité fournirait un accès, mais comme une production qu'il convient d'aider parce qu'elle sculpte une identité. La culture est ce qui permet d'ouvrir le temps, d'inscrire une politique de la ville dans le temps long de l'Histoire.

Aussi, nous proposons de mettre comme un critère prioritaire le respect et la promotion des valeurs de la République dans l'étude d'octroi de financements auprès des partenaires associatifs et privés, notamment dans les initiatives sportives et culturelles. En effet, il existe déjà un Contrat d'Engagement Républicain que chaque structure s'engage à respecter, mais nous souhaitons aller plus loin dans la promotion, et pas uniquement le respect de ces valeurs.

A titre d'exemple, nous proposons la mise en place de formations de gestes de premiers secours, aussi appelés les premiers secours citoyens, en partenariats avec les structures habilitées auprès des écoles.





Préserver le patrimoine urbain

Les paysages urbains de Poitiers sont notre patrimoine commun et le résultat de l'effort des générations dans le partage du beau. Nous en sommes tous responsables, des travaux qui révèlent ou mettent en valeur une façade médiévale à pans de bois du centre-ville à ceux qui magnifient une architecture des années 70 ou de la reconstruction. Chaque acte individuel, de l'entretien d'une haie à la peinture de ses volets, participe au partage du beau qui nous tient à cœur, et donne à notre ville son identité.

Aménager l'espace public pour faciliter un mode de transport, planter un arbre, ou installer un conteneur pour des déchets ménagers n'est jamais une réponse fonctionnelle isolée : c'est toujours une décision publique qui peut améliorer le cadre de vie, valoriser les efforts individuels, ou les dégrader et, parfois même, compromettre une activité ou un commerce. Nous le voyons tous, un laisser-aller dans l'entretien de la voirie, une accumulation d'encombrants contre des conteneurs à ordures, un tag... et d'un petit renoncement à une négligence, c'est le monument, la belle maison, le jardin au pied de son immeuble qui sont dégradés.

Et s'ils sont dégradés en images, en qualité perçue, ils sont dégradés dans nos représentations de la valeur que la collectivité leur donne. Ce faisant, petit à petit, par négligence, par défaut d'expertise ou de concertation, c'est l'attention et l'importance que la Ville donne aux habitants qui s'exprime dans l'absence de qualité ou d'entretien. Parce qu'il n'y a pas de petit renoncement sans conséquence, notre engagement sera celui de l'amélioration continue du cadre de vie, de son entretien vigilant et de sa propreté, partout et pour tout le monde.

Optimiser la gestion des bâtiments

Poitiers, comme tout grand propriétaire public, doit affronter la gestion de deux dettes collectives : une dette financière et une dette environnementale. Le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie consommée sur le territoire national très loin devant les transports (31,3%) et l'engagement de la France dans le protocole de Kyoto, engage notre Ville au même titre que la nation.

Or près des deux tiers de l'objectif de réduction des consommations d'énergie des bâtiments publics peuvent être obtenu en améliorant leur gestion et en conduisant des travaux de faible importance. Faire respecter la température de service des bureaux au niveau de 19°C tel qu'il est fixé par le code de l'énergie, moderniser un système de chauffage ou le raccorder au chauffage urbain, rénover les systèmes d'éclairage, sont des mesures faciles à mettre en œuvre, peu coûteuses et très efficaces. Le dernier tiers de gain est le plus onéreux et le plus complexe, parce qu'il impose des travaux structurels sur les bâtiments. À l'issue des travaux, le gain environnemental est indéniable mais la durée d'amortissement de l'investissement des travaux peut s'avérer incompatible avec l'état des finances de la Ville.

C'est au prix d'un effort conjoint de réaffectation et de densification des usages que Poitiers pourra tenir une place exemplaire dans l'engagement national de réduction des gaz à effet de serre, sans aggraver sa dette : c'est-à-dire sans mettre en péril l'ensemble des engagements qui font la spécificité de son projet de Cité. C'est à ce prix aussi qu'elle pourra afficher une ambition de qualité architecturale, environnementale et d'usages plus forte.

**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**



Mieux accompagner les étudiants

Nous souhaitons renforcer et compléter les différents dispositifs en place pour réduire les précarités étudiantes, quelles que soient leur nature.

En renforçant les moyens consacrés aux associations qui apportent un soutien spécifique aux étudiants, dont l'épicerie sociale étudiante, AGORAé, qui au-delà de proposer à la vente des produits alimentaires de qualité et des produits d'hygiène à moindre coût (de 10 à 30 % du prix usuel), se positionne en accompagnement social des difficultés temporaires.

En soutenant les bénévoles de l'ERS (Étudiants Relais Santé), notamment leurs opérations de sensibilisation et les campagnes d'information qu'ils peuvent conduire en relais des personnels du service de santé étudiante de l'Université.

En soutenant les actions du planning familial en direction des étudiantes et des étudiants, des leurs association et de leur bureau des étudiants.

En mobilisant le réseau des associations poitevines et notamment sportives pour offrir aux étudiants étrangers, des outremer ou tout simplement éloignés de leur cercles familiaux un accueil dédié, une offre d'activité permettant de constituer un cercle amical distinct des cercles étudiants pour lutter contre l'isolement, notamment pendant les périodes de vacances universitaires.

En mobilisant les maisons de quartier dans l'accueil et l'accompagnement d'une offre de soutien scolaire dispensée par des étudiants (en besoin de ressources), au bénéfice des enfants des quartiers.

En soutenant le projet de l'association Ensemble2générations qui propose aux étudiants de vivre au domicile d'un senior, dans une chambre meublée à coût modéré, en échange soit de présence le soir et la nuit, soit de quelques services (aide informatique, sorties culturelles, cuisiner, faire des courses...), soit d'un petit complément de revenus.

En accompagnant les étudiants vers les dispositifs proposés par Action Logement, que ce soit dans la recherche d'un cautionnement (garantie VISALE), pour les personnes dépourvues de garant pour leur logement, ou d'un dépôt de garantie exigé à la signature d'un bail locatif.

Enfin, en facilitant la recherche et l'accès au logement des étudiants à la suite des admissions de Parcoursup. Nous mettrons en place, à l'instar de la métropole d'Angers, un Atlas numérique du logement étudiant et un guide du premier logement. Ils y trouveront l'orientation vers l'offre de logements leur correspondant le mieux, mais aussi un guide et les relais utiles à leurs premiers pas en tant que locataires.

Garantir une ville propre

Nous proposons la création d'un observatoire de la propreté pour recenser, identifier et assurer le suivi des besoins selon les lieux et les quartiers. Dans ce cadre, parce que les constats quotidiens de déchets s'accumulant sur la voirie ne peuvent attendre, nous augmenterons le nombre de collectes.

Nous poursuivrons le déploiement de nouveaux points de collecte en veillant à préserver le cadre de vie des riverains pour réduire les dépôts sauvages de sacs poubelles sur la voirie. Nous engagerons un dialogue partenarial avec les bailleurs publics, les syndicats de copropriétés, les restaurateurs et commerçants, afin de convenir des engagements réciproques permettant de réduire l'impact de la gestion et le tri des déchets sur la propreté urbaine et le cadre de vie.

Nous mettrons en place un service de collecte des encombrants, garanti et sur simple déclaration, permettant au plus grand nombre de se libérer d'un meuble, d'un matelas ou de n'importe quel encombrant, sans avoir à se déplacer dans une déchèterie communautaire.

Depuis le 1er janvier 2024, la généralisation du tri des biodéchets doit être mise en œuvre par les collectivités et doit se faire à la source pour tous les particuliers et les professionnels, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020. C'est la raison initiale de l'installation de bacs à compost ou de tri sur la voie publique. C'est aussi la raison de la prolifération des rongeurs à leur abords. Et malheureusement aussi quelques fois, à proximité des espaces de jeux de nos enfants, avec des risques sanitaires et infectieux qui ne peuvent être négligés (notamment la leptospirose). Parce que notre priorité sera toujours celle de la qualité et de la salubrité du cadre de vie, nous dresserons un bilan sanitaire de tous les lieux de compostage et de stockage des biodéchets sur les espaces publics. L'enjeu des biodéchets qui représentent un tiers des déchets non triés doit amener la collectivité à proposer des solutions différenciées suivant la nature de l'habitat. En proposant par exemple une collecte spécifique, comme elle existe dans de nombreux pays européens.

Notre position est que cette obligation réglementaire ne doit pas conduire à une hausse de la tarification, ou à une perte de pouvoir d'achat par une nouvelle forme d'imposition, ni bien sûr à une dégradation du cadre de vie et de sa salubrité. Notre position sera toujours celle de l'incitation et de la reconnaissance de l'engagement citoyen ; c'est pourquoi nous proposerons un modèle d'organisation de la collecte des déchets ménagers qui ne sanctionnera que les défauts manifestes de tri, après rappel et accompagnement.

Enfin, nous proposerons la revue de la tarification de l'eau, en revoyant le barème pour la consommation au-delà des normes de consommation nationales. Les recettes supplémentaires seront dédiées au financement de l'amélioration du réseau et du traitement de l'eau.



Assurer le respect du droit animal

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des engagements de la Charte proposée par l'association leader en matière de protection animale : Projet Animaux Zoopolis. Cette charte inclut principalement la nomination d'un élu en charge de la protection animale, l'absence de traitements cruels envers les animaux nuisibles dans l'espace public et la fin de toute pratique d'exploitation ou de captivité d'animaux sur le domaine public.

Représenter chaque habitant, chaque quartier

Mettre en avant l'équité, ce n'est pas remettre en question l'égalité de droits des Poitevins. Être équitable, c'est assumer la modulation des politiques et une territorialisation de notre action au regard des spécificités, des besoins et des ressources des quartiers mais aussi du territoire de Grand Poitiers. C'est pourquoi, au-delà de Poitiers, nous souhaitons favoriser une plus grande représentation des communes de Grand Poitiers mais aussi assurer le même accès citoyen de proximité aux services de l'agglomération.

En reconnaissant les spécificités de chaque quartier et de chaque territoire, nous pourrions intervenir de manière plus efficace mais aussi plus économe, au service d'une ambition partagée pour Poitiers et son agglomération. La territorialisation signifie aussi que l'atteinte des objectifs de la municipalité passera par la reconnaissance de priorités et de modalités qui pourront être différentes selon le contexte d'un quartier, ou d'un ensemble de communes. D'autres collectivités ont pris ce chemin d'organisation, plus efficace parce que plus en prise avec les besoins et des attentes, que ce soit par la proximité d'un élu de quartier ou par la reconnaissance de la nécessaire autonomie de décision des bassins de vie de leurs agglomérations.



Dans leur sillage, nous proposerons conformément à la loi « engagement et proximité » l'adoption d'un nouveau « pacte de gouvernance » aux communes de Grand Poitiers. Un pacte plus souple, construit sur un bouquet des services optionnels, et à la carte, favorisant l'autonomie locale et l'entraide territoriale.

Rédiger un plan « Poitiers-Grand-Âge »

La protection des personnes âgées est un enjeu majeur de santé publique, de solidarité et de cohésion sociale. Le vieillissement démographique, l'isolement, la fragilité économique, la perte d'autonomie, mais aussi les risques de maltraitance nécessitent une mobilisation sans faille de la collectivité. C'est la raison pour laquelle nous engagerons un plan « Poitiers-Grand-Âge » pour renforcer la mobilisation de tous les acteurs au service de nos aînés et en soutien des familles accompagnantes à l'échelon de la Ville mais aussi de d'agglomération.

Pour y parvenir et convenir ensemble des meilleures actions, nous proposerons à tous les acteurs territoriaux de l'accompagnement des seniors, notamment le conseil départemental de la Vienne, des assises du grand âge, pour contribuer à l'amélioration des services et des soutiens aux personnes âgées et à leurs proches.

Nous serons dans ce cadre attentifs aux voies d'amélioration collective de la lutte contre l'isolement qui est le premier facteur de vulnérabilité des seniors. Nous soutiendrons notamment les initiatives proposant des visites de convivialité en lien avec le CCAS et les bénévoles des associations. Nous encouragerons toutes les installations de professions de santé sur le territoire.

Mais également toutes celles proposant de développer des activités intergénérationnelles, ateliers numériques, cafés-rencontres, activités sport-santé, sorties culturelles, afin de favoriser la participation des seniors à la vie locale.

Nous nous engageons aussi à aider les professions médicales à s'installer sur le territoire : aide à l'accession au foncier, accompagnement à l'installation et accueil prioritaire en termes de démarches administratives par exemple.

Nous renforcerons les dispositifs de prévention des risques à domicile, (diagnostics logement, téléassistance, ...), de veille et de reconnaissance de la perte d'autonomie, mais aussi la formation des professionnels (agents municipaux, police municipale, intervenants à domicile, personnel d'accueil) au repérage de situations de maltraitance des seniors. Nous soutiendrons le développement de logements adaptés et inclusifs, en imposant aux promoteurs un pourcentage de logements adaptés permettant une plus grande mixité générationnelle. Nous proposerons un renforcement des soutiens aux aidants familiaux, en proposant notamment des temps d'échange et de répit, mais aussi des ateliers d'information en relais du CCAS sur l'ensemble des ressources associatives et des aides publiques.

Enfin nous veillerons à associer systématiquement nos aînés aux décisions publiques prises à l'échelon de leur quartier, en instituant un « conseil des seniors » dans chaque mairie de quartier.



**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**

III. LIBERTÉ :

Une ville qui crée de la richesse

Nous voulons libérer les énergies pour que notre ville rayonne à nouveau. Notre premier chantier sera celui d'un renouvellement du fonctionnement de la gouvernance de la Ville et de son agglomération. Une gouvernance moins centralisée, une gouvernance au contact et à l'écoute. Pour que ce changement de méthode et de posture soit le moteur dynamique du renouveau des partenariats.

Renforcer l'offre de bus et rendre le billet gratuit

Avoir l'ambition de proposer une gratuité des transports en communs communautaires, c'est d'abord un choix social et un choix environnemental. C'est pour nous aussi et surtout un choix de développement de l'économie territoriale. Nous savons, comme peut le rappeler la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, qu'« un réseau, gratuit ou non, n'est attractif que quand l'offre de transport est de qualité ». C'est donc aussi un choix exigeant, bien au-delà d'un choix solidaire là où déjà 87% des usagers bénéficient d'une tarification sociale.

Un choix avant tout économique, parce qu'il imposera à terme de renoncer à une recette qui finance notamment aujourd'hui les investissements sur les pistes cyclables. Un choix stratégique parce qu'il nécessitera l'engagement d'investissements plus massifs dans les solutions de transports en commun, pour que l'offre poitevine soit à la hauteur de la demande de ses usagers.

C'est pourquoi nous répondrons prioritairement à la saturation des lignes principales en proposant le développement d'un réseau en site favorisé - propre si possible - du Futuroscope au centre-ville et du centre-ville à l'hôpital en passant par la faculté, l'aéroport et la gare ; mais aussi prioritaire sur les lignes structurantes. Nous augmenterons aussi la capacité du dépôt qui ne permet plus d'accueillir de nouveaux bus.

Nous nous engageons enfin à mieux structurer l'intermodalité des transports en offrant aux usagers des solutions de parkings-relais structurants associés

à un bouquet attractif d'offres telles que la location, le gardiennage et la recharge des vélos et voitures électriques ou des dispositifs mobilités douces. Parce que l'on ne peut plus penser les déplacements dans Poitiers sans dialoguer avec les entreprises et les communes au-delà de Grand Poitiers, nous affirmons l'ambition de construire avec les autres acteurs du territoire un ensemble de solutions innovantes. Dans ce sillage nous affirmons notre volonté que la collectivité, au-delà du conseil, puisse aussi accompagner les employeurs poitevins dans le développement de leur solution de mobilité d'entreprise, y compris dans l'acquisition de véhicules électriques. Nous sommes convaincus que l'on peut changer les habitudes quotidiennes de déplacement sans ajouter de contraintes, par le développement de l'intermodalité d'une offre de qualité et par la gratuité des bus.

Assurer un stationnement adapté

Le stationnement à Poitiers est devenu un symbole des déséquilibres urbains et territoriaux. Le centre-ville souffre d'une saturation chronique des places de surface, souvent accaparées par des véhicules "ventouses" ou utilisées pour des stationnements longue durée, alors que les parkings souterrains, nombreux mais vétustes, restent sous-utilisés. Il faut déplorer aussi le manque de parcs de stationnement « relais » couplés aux services de mobilités, qui contraint les visiteurs autant que les riverains.

De nombreux manquements sont mis en avant par les habitants ou les usagers qui regrettent tout à la fois : l'absence de tarification incitative, le manque d'entretien des parkings, une signalétique défailante, mais aussi un manque de sécurité perçu. Ces défauts entraînent de nombreux comportements de contournement dont les impacts pénalisent principalement les riverains et les piétons, mais aussi les soignants, les aides à domicile ou les artisans. 30 % de la circulation en centre-ville proviendrait uniquement de la recherche d'une place de stationnement (CEREMA - Étude Mobilités Urbaines 2022). Une situation qui affecte le quotidien de vie, réduit l'attractivité du centre-ville et de ses commerces, tout en aggravant la pollution urbaine.

Pour ces raisons nous proposons de réserver les places de stationnement en surface du centre-ville aux personnes à mobilité réduite et aux métiers essentiels : soins à domicile, artisans, livreurs, services techniques. Pour y parvenir nous proposons à l'image de certaines métropoles la création d'une "carte" dédiée et sécurisée, donnant accès à des zones réservées, avec contrôle automatisé.

Pour préserver les riverains et leur proposer une solution sécurisée et performante nous engagerons un plan de rénovation et de modernisation des parkings couverts, et nous déploierons une tarification adaptée, dissociant

leur usage de stationnement de celui des visiteurs. Mais aussi une tarification attractive pour les touristes avec la création d'un pass dédié, parce que le centre-ville y joue aussi la vitalité de ses commerces.

Nous étudierons chaque fois que l'opportunité d'un aménagement le permet la création de places de stationnement pour les riverains, les professionnels de santé et les services de proximité.

Enfin, nous nous engageons à revoir et adapter les places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) qui souffrent de défauts, ne permettant pas leur utilisation de manière normale. Pour ce faire, nous proposons, entre autres, d'impliquer directement les personnes PMR dans la conception et l'aménagement de ces emplacements afin qu'ils correspondent réellement aux besoins, d'améliorer l'existant quand les dimensions des places peuvent être revues, les surfaces planifiées et le marquage au sol refait par exemple.

Nous harmoniserons également la signalétique pour la rendre plus visible et développerons des outils numériques indiquant en temps réel les places disponibles, avec une identification spécifique des places PMR (via l'application Poitiers Ma Ville, par exemple).



Poursuivre le plan Vélo

Le vélo a une place stratégique dans l'élaboration d'une politique locale écologique. Toutefois, notre projet consiste à proposer une méthode différente de celle de la municipalité actuelle, dont le seul projet vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes actuels, sans prendre de mesures significatives visant à en augmenter le nombre. Au contraire, nous pensons que c'est en augmentant le nombre de personnes utilisant leur vélo de manière régulière que nous aurons gagné le pari de la transition écologique par le changement de mobilité.

Ainsi, avant de construire de nouvelles pistes cyclables, qui correspondent de toute façon à une obligation légale venant de l'Etat, nous préconisons :

- l'amélioration des pistes cyclables existantes, en rebouchant les trous sur les voies les plus abîmées et en améliorant le marquage ;
- la construction de rampes à vélo cargos, correspondant à un usage croissant des habitants de Poitiers (Blossac sortie Sud, par exemple) ;
- construire des abris vélos permettant au plus grand nombre de se sentir libres de pratiquer ce mode de transport vertueux sans crainte de le voir détérioré.

Renforcer les modes d'accueil de la petite enfance

Il s'agit pour nous de renforcer une offre qui doit répondre à la fois à des enjeux d'activité et d'emploi des mères, mais aussi être un soutien dans la parentalité. Nous souhaitons développer et accompagner le modèle de crèche familiale, en le soutenant et en l'accompagnant structurellement en partenariat avec le département de la Vienne pour leur contrôle et leur agrément. Une communication active sera mise en place pour informer les familles sur ce système de garde, mobiliser les volontariats en expliquant le rôle de la puissance publique, à côté de celui des familles.

Cette volonté est animée par le constat qu'à titre comparatif, dans certains pays européens comme la Suède, les crèches familiales représentent 27% de l'offre d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, contre 1,8% en France. Une offre qui est avant tout solidaire et participative ; les crèches familiales sont gérées pour près de 80% par des collectivités locales. Ce mode d'accueil combine les atouts d'une petite structure, rassurante pour l'enfant, et la sécurité d'une gestion par la collectivité, rassurante pour les parents quant à la qualité de la prise en charge. La crèche familiale permet également de limiter les coûts pour la collectivité, puisqu'elle n'implique pas de bâtiments supplémentaires à entretenir, tout en proposant aux familles un tarif équivalent à celui des crèches collectives. Sa disparition a privé Poitiers d'une offre souple et proche des familles, et son absence de visibilité a contribué à une méconnaissance du dispositif, laissant certains parents renoncer à ce mode de garde pourtant adapté.

Nous revisiterons les critères d'affectation des places et la carte des crèches, pour que chaque famille puisse accéder à la crèche la plus proche de son domicile ou de son lieu de travail. Certains quartiers, comme Bel Air et Bellejouane, sont aujourd'hui regroupés sous une même entité alors qu'ils sont géographiquement éloignés. Cela contraint des familles, pour qui se déplacer d'un quartier à l'autre est difficile, à refuser une place en crèche.

C'est aussi la raison pour laquelle nous les positionnerons en soutien des assistantes maternelles en proposant des ateliers éducatifs (éducation et ateliers artistiques, musicaux, manuels, lectures et prêt de livre jeunesse, etc.) des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants. Mais aussi pour les parents, pour qu'ils puissent y recevoir gratuitement des conseils pour les accompagner dans leur parentalité et les informer sur l'ensemble des modes d'accueil.

Enfin nous travaillerons avec les tutelles à simplifier l'installation de nouvelles crèches, publiques ou privées, pour favoriser la création de places supplémentaires, tout en veillant à ce qu'elles emploient des professionnels disposant des diplômes nécessaires à l'exercice de cette fonction.



Soutenir les parents dans les premiers jours de l'enfant

Certains parents sont mal informés des accompagnements qui leur sont proposés dans les premiers jours de l'enfant. Pourtant les structures et les dispositifs sont nombreux. Nous souhaitons mieux soutenir les parents dans les premiers jours de l'enfant. En renforçant les moyens de leur information dès le début de grossesse, par une diffusion concertée et clarifiée de l'ensemble des dispositifs et des actions locales auxquelles ils peuvent avoir droit.

En renforçant la place des Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP) dans le parcours parental, pour qu'ils puissent venir librement rencontrer d'autres parents, échanger, bénéficier d'un accueil et d'une écoute. Et en les accompagnant vers l'École des Parents et des Éducateurs de la Vienne, pour qu'une aide leur soit apportée à travers des ateliers, un soutien éducatif, des conseils parentaux, de l'accompagnement social ou psychologique si nécessaire.

En organisant une bourse territoriale de don de matériel et de vêtements de petite enfance, en lien avec les associations engagées dans cette solidarité et un partenariat avec une application de dons (Geev, donnons.org, ...).

En proposant des formations à la langue des signes dès le plus jeune âge et en proposant une sensibilisation aux parents et personnels de la petite enfance à la gestion au quotidien du handicap, qu'il soit psychique ou physique. Pour que chaque enfant soit accueilli dignement dans notre ville.



Sécuriser les abords des écoles

Nous étendrons progressivement le dispositif “Rue des Écoles” à toutes les écoles de Poitiers lorsque les aménagements nécessaires sont possibles, en concertation avec les directions et les parents, pour garantir sécurité, tranquillité et apaisement de la circulation pour tous les enfants.

L’objectif que nous partageons est de favoriser les modes de déplacement actifs ou partagés du domicile jusqu’aux écoles ; en sécurisant les abords des écoles et en fermant la circulation des rues concernées pour inciter les enfants à venir à l’école à pied, à vélo, voire en trottinette.

L’idée est aussi de trouver dans cette sécurisation et son accompagnement adulte un apprentissage progressif des déplacements en ville. Savoir se repérer dans la ville, prendre les transports en commun, reconnaître un danger sur la chaussée quand on utilise un vélo ou une trottinette, être respectueux des autres usagers de la routes et des transports. Un éveil, mais aussi les premiers pas vers une autonomisation qui permettra aux enfants et à leurs parents d’être plus sereins dans leurs déplacements lors de l’entrée au collège.

Poursuivre la rénovation des écoles

Nous poursuivrons l’effort engagé dans la rénovation de nos écoles. Ces travaux seront toujours ceux qui préserveront la santé et l’épanouissement de nos enfants. Ceux d’un air plus sain, ceux d’un environnement architectural qui facilite l’éveil, la pédagogie, respecte les rythmes de l’enfant.

Parce que l’architecture est cet art délicat qui, d’une position de fenêtre, d’une couleur, d’un matériau va conditionner un quotidien de vie, notre attention dépassera les enjeux environnementaux attachés à ces travaux. Notre attention ira au-delà des enjeux de confort, qu’ils soient thermiques ou phoniques. Parce que pour apprendre et enseigner, il faut des lieux qui participent de l’éveil de l’enfant, des lieux conçus avec les communautés éducative et pédagogique. Il n’y a pas de recette, il y a des lieux différents, souvent à transformer et à adapter autour d’une équipe et de parents, avec une exigence collective de qualité architecturale qui n’est pas que technique et environnementale, qui est aussi celle d’un art qui provoque des émotions et participe du bien-être.

Mobiliser le patrimoine dans l'éveil culturel

Les jeunes, en particulier ceux des « quartiers prioritaires » connaissent mal leur ville, son histoire, sa richesse patrimoniale. Ils sont immergés dans un certain type de culture dont ils ont souvent du mal à sortir. Cette absence de connaissance, et les freins invisibles qu'elle peut construire dans l'inconscient des enfants et des jeunes adultes agit en véritable marqueur social. Un marqueur social, qui forme un obstacle de plus dans l'expression de la reconnaissance de citoyenneté.

Penser l'éducation de demain à Poitiers, c'est aussi accepter de mettre des mots sur nos échecs. Nous ne parviendrons pas à émanciper et à éveiller au monde nos enfants en citoyen engagés et respectueux de la collectivité, si nous ne parvenons pas à leur en donner les clés de compréhension. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons porter l'objectif ambitieux d'un accès plus facile de notre jeunesse à la culture dite « classique » et au patrimoine local. Le rôle de la ville doit être de bâtir une offre culturelle à la fois exigeante et attrayante et d'en faciliter l'accès. La culture classique et le patrimoine sont des biens communs qui participent du socle de la citoyenneté. Elles contribuent également à créer un sentiment d'appartenance à un lieu et à une destinée commune.

Poitiers, ville plurimillénaire, riche de ses nombreux monuments, doit offrir plus d'opportunités à ses enfants (des écoles primaires, dès la maternelle, jusqu'aux lycées) de découvrir toute l'étendue de son patrimoine sur son territoire. En réfléchissant aux contenus pédagogiques autant qu'à leurs formes et aux liens que ces témoins du passé peuvent construire avec le présent.

Elle doit aussi offrir aux jeunes, quel que soit leur quartier, un accès adapté à la culture « classique », en particulier musicale. Des dispositifs peuvent exister comme le projet DEMOS que la ville Châtelleraut a su mettre en œuvre : nous le porterons auprès du conservatoire, pour que nos enfants puissent eux aussi en profiter.

Nous ambitionnons de manière plus transversale de construire avec les communautés éducatives (collèges, lycées, maisons de quartier) des parcours d'éducation artistique et culturelles (EAC) mobilisant l'ensemble des ressources de la ville. Un projet qui pourra conduire à la labélisation de Poitiers 100% EAC par le ministère de la Culture. Un projet de mise en résonance des parcours éducatifs et scolaire dans la ville et dans la programmation musicale et théâtrale de ses équipements.



Inscrire le patrimoine dans la stratégie de développement culturel

On peut déplorer une discordance entre la richesse patrimoniale de la ville et la faiblesse d'image de ce patrimoine, au national ou à l'international. Le patrimoine exceptionnel de la ville doit être le socle de nos projections : les villes comme les hommes ont besoin de racines pour déployer leurs ailes. Nous pensons que plus l'identité culturelle et patrimoniale d'une ville est forte, plus elle porte en elle le terreau fertile de la création et de l'attractivité.

La position de seuil de la capitale du Poitou, entre la France du Nord et les pays d'Oc doit amener à la considérer comme une passerelle entre deux mondes. Loin d'être frileusement repliée sur une identité régionale, l'histoire nous enseigne que notre Cité s'est inscrite dans la grande histoire de l'humanisme européen.

Nous prendrons appui sur les flux entrants du tourisme culturel pour étoffer l'offre patrimoniale actuelle et la (re)structurer : en premier lieu autour du projet ambitieux du Palais Aliénor au centre de la ville, qui bâtira des ponts entre les mondes, les époques et les expressions.

Un modèle économique visant à l'équilibre doit être trouvé. Notre ville ne peut pas, dans un contexte budgétaire qui sera de plus en plus contraint, inscrire le projet du Palais dans un déficit perpétuel sans mettre en danger sa politique culturelle. Nous devons porter les ajustements nécessaires au projet, et construire les partenariats d'exploitation qui permettront cet équilibre mais aussi cette ambition culturelle.

Un projet qui pourrait alterner les expositions d'artistes contemporains et la convocation du patrimoine dans la création même de l'œuvre. Et pourquoi pas un TeamLab© patrimonial, mêlant interprétations et émotions immersives grand public, un projet qui pourrait être à même de générer des flux importants de visites, s'il est pensé dans un partenariat stratégique avec le Futuroscope. (Voir « un nouveau projet pour le palais des ducs »)

Mais aussi un lieu symbolique d'affirmation de la place de notre Cité dans la grande histoire qui nous unit.

Nous engagerons une reprise en main du patrimoine à 360° (audits, inventaire, programmation à long terme des opérations maintenance, ouverture de lieux d'exception à la visite : musée Rupert de Chièvres, chapelle Saint-Louis, hypogée des Dunes, mise aux normes muséales contemporaines du musée Sainte-Croix, notre chef d'œuvre brutaliste). Un investissement nécessaire, parce que certains lieux ont été abandonnés par défaut d'imagination autant que d'a priori.

Articuler la programmation pour le public

Le monde culturel est légitimement inquiet des replis budgétaires, qui çà et là peuvent être annoncés. Nous pensons que, plus que tout autre danger, c'est celui du conflit des représentations du rôle la culture dans le projet républicain qui doit collectivement nous inquiéter.

Il doit nous inquiéter car il se nourrit du vide et de l'exclusion qui a pu grandir sur l'angle mort de nos représentations socio-culturelles.

Nous pensons qu'il est grand temps de tourner les yeux pour les porter de la scène à la salle ; observons et écoutons sans nous mentir le public réuni. Il est grand temps de voir ceux qui ne sont pas là.

Le constat est rugueux mais réel, notre ville ne fait pas mieux ni moins bien que d'autres. Le fractionnement des pratiques, l'isolement des publics, nous enferme là où la culture devait nous réunir par l'émotion.

Bien sûr Poitiers doit continuer à tracer elle aussi sa voie exigeante de création et de renouvellement des expressions ; il s'agit pour nous de trouver un juste équilibre entre les propositions expérimentales qui satisfont les demandes d'une élite cultivée, et une approche de découverte plus formatrice des appétences et sans doute aussi plus patrimoniale.

Dans cet axe nous travaillerons avec les acteurs de la culture, les services de l'Éducation Nationale et l'Université, dans la définition de parcours éducatifs, d'une stratégie totalement dédiée à l'Éducation Artistique et Culturelle aux axes d'une programmation mieux articulée avec les enjeux d'ouverture et de renouvellement des publics que nous portons.

Nous soutiendrons toutes les actions permettant à Poitiers d'offrir une tribune à ses artistes, de développer les moyens de la création et de l'accueil en résidence. Dans cet objectif nous proposerons la création d'un prix récompensant le Jeune Artiste Poitevin (JAP) de l'année, avec à la clé une exposition ou une coproduction.

**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**

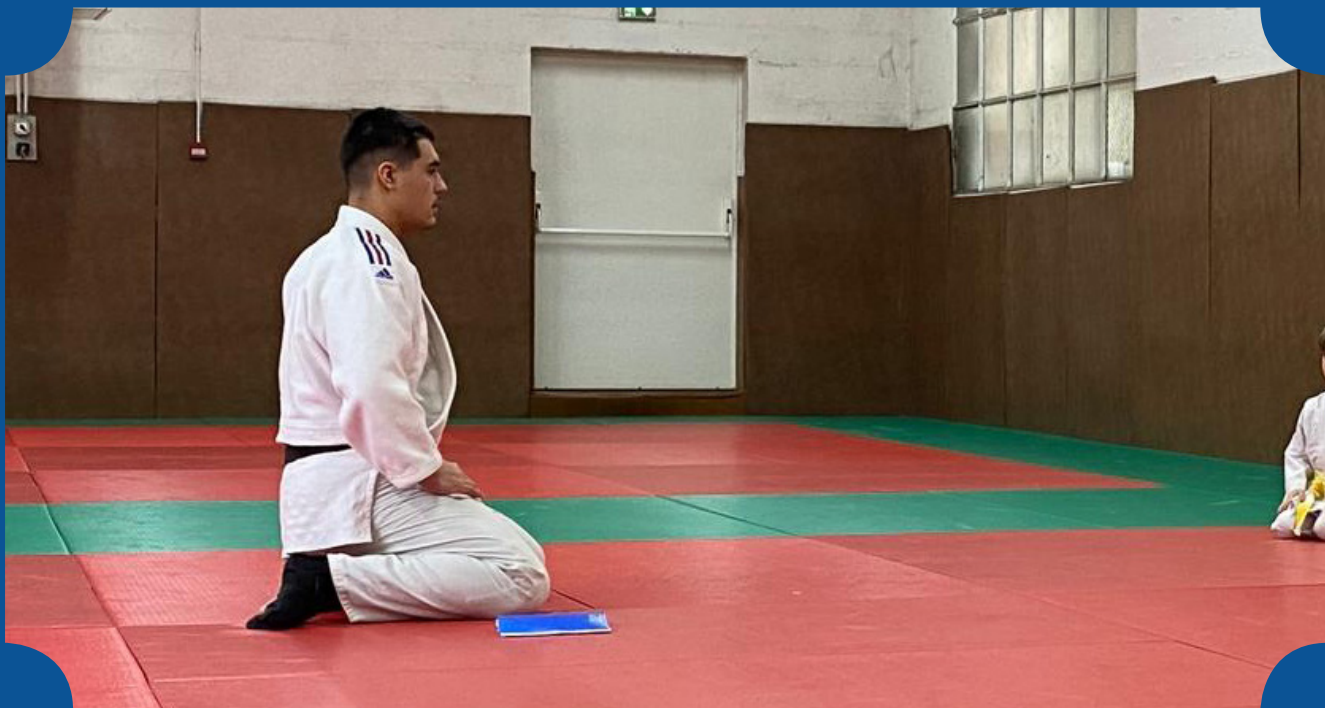
Accompagner les associations

Il manque à notre vie associative un lieu et un temps institutionnel d'échange et de partage avec la Ville. Une assemblée paritaire et représentative permettant de suivre les engagements réciproques de la Ville et des associations, mais aussi de piloter les politiques publiques municipales engageant la vie associative de Poitiers.

Nous en partageons l'idée avec nombre d'entre elles, mais cette amélioration de leur gouvernance, nous voulons la créer avec elles. C'est pourquoi nous engagerons des assises constituanes de cette assemblée paritaire, afin de fixer ensemble le périmètre de ses compétences et de son rôle. Il pourra, nous le souhaitons, prendre la forme d'un comité doté d'un bureau exécutif pour renforcer l'agilité des arbitrages réguliers que nécessite le soutien du monde associatif poitevin.

Parce que nous sommes confiants dans les valeurs qu'elles portent, nous savons que nos associations sauront nous proposer comment améliorer ce qui fait leur quotidien : de l'affectation d'usage des locaux, en passant par la simplification de leur démarches administratives, l'organisation de leurs événements et leurs manifestations, leurs mutualisations de compétences, leurs groupements d'employeurs, l'accueil en pépinières de nouvelles pousses associatives...

Parce que nous savons que l'accès aux équipements et aux matériels peut être à la fois une source d'angoisse quotidienne pour les associations, nous voulons simplifier, clarifier mais aussi organiser la mutualisation des équipements publics, le prêt, la mise à disposition des salles et des moyens matériels. Afin que toutes puissent bénéficier de ces biens communs pour leurs activités, nous veillerons à construire avec nos associations les meilleurs outils de ce partage.



Favoriser le mécénat associatif auprès des employeurs

Les employeurs publics ou privés de notre territoire sont souvent engagés auprès de notre monde associatif. Leur apport en mécénat financier, en mécénat de compétences, mais aussi les facilités qu'ils peuvent mettre en œuvre pour accompagner l'engagement citoyen de leurs personnels ont un impact sur la vitalité du tissu associatif poitevin. Nombreuses sont les entreprises qui trouvent dans la continuité de leur soutien, le renforcement de leur ancrage territorial, mais aussi le moyen d'affirmer hors de leurs murs leurs engagements sociétaux.

Parce que nous sommes convaincus de la valeur sociétale de ces apports croisés, nous voulons renforcer et simplifier l'accès au mécénat pour les associations, structurer les partenariats avec les entreprises et valoriser l'impact social, culturel ou collectif de leurs engagements institutionnels ou de leurs salariés.

Nous proposerons à cet effet aux représentants des associations la création d'un guide pratique numérique à destination des employeurs leur permettant de trouver la cause collective à embrasser, la ou les associations qui l'incarnent et qu'ils pourraient soutenir, et la place de leurs actions au sein de leur entreprise ou auprès de leurs salariés. Nous proposerons, pour soutenir la vitalité des axes prioritaires du développement associatif, le principe d'un appel à projet annuel en « mécénat de compétences » que nous soutiendrons spécifiquement.

Favoriser les pratiques sportives

Toute personne doit pouvoir accéder à la pratique sportive, quels que soient ses ressources, son âge, son sexe, son état de santé, son origine ou l'endroit où elle vit. C'est pour nous, au-delà d'un principe de politique publique fondé sur l'égalité, le bien-être et la santé, un enjeu citoyen de reconnaissance et d'équité.

C'est pourquoi nous souhaitons engager une réflexion transversale avec les clubs et les associations sportives poitevines sur les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour lever les freins au droit au sport. Parce que les inégalités d'accès restent trop fortes dans notre Ville, qu'elles soient financières, territoriales, liées à un handicap, à un défaut d'équipement ou de desserte adaptée, nous nous engageons à réduire ces inégalités accès.

En développant ou en modernisant les équipements de proximité. En favorisant les pratiques autonomes ou accompagnées. En soutenant nos clubs et nos associations. En développant les parcours santé et les pratiques sportives urbaines. En soutenant spécifiquement les associations qui s'engagent dans des actions de proximité pour développer le sport santé.



Moderniser les équipements sportifs

Pour beaucoup de Poitevins, les freins à la mobilité sont un premier obstacle à la pratique d'une activité physique. La pratique sportive de nombre de jeunes de l'agglomération est limitée par la qualité de la desserte des transports en commun.

Pour nombre d'entre eux, il y a dans l'amélioration des solutions de mobilité un enjeu d'équité qui n'est pas ou mal résolu aujourd'hui. Une réflexion sur les horaires et sur le cadencement des bus, mais aussi sur la possibilité de desserte spécialisée, sera engagée, parce que le temps de transport peut aussi être un temps d'échange et de rencontre, voire un temps pédagogique.

Nous accompagnerons le changement des appétences des pratiques individuelles et collectives, notamment vis-à-vis des sports urbains en investissant dans les équipements nécessaires à la pratique du BMX freestyle, ou skateboard qui n'ont pas d'espaces aménagés ou de bowl à Poitiers. Mais aussi planifiant le développement d'équipements de proximité tels que des parcours santé, des plateaux sportifs et des appareils extérieurs pour répondre à ces nouvelles attentes, sans oublier les pratiques sportives plus douces et intergénérationnelles telles que la pétanque, les boules lyonnaises, les quilles, avec l'installation de boudodromes.

17% des jeunes ne savent pas nager à leur entrée au collège, ils sont deux fois plus nombreux dans les quartiers prioritaires ou défavorisés. Si Poitiers dispose d'un nombre de piscines théoriquement suffisant, tous les bassins ne sont pas adaptés aux pratiques éducatives, notamment des plus jeunes. Les piscines de Bellejouanne et de la Blaiserie nécessitent une rénovation, qui va réduire leur disponibilité, le bassin de la Pépinière, fermé pour travaux, n'est pas adapté à la pratique sportive. Finalement, nous constatons un sous-équipement que nous veillerons à réduire, parce que s'il est un frein à l'accès à l'éducation sportive, de l'école primaire au lycée, c'est aussi un défaut qui pèse sur les enjeux de sécurité et de santé publique.

D'autres grands équipements poitevins sont dégradés ou ne répondent plus aux normes ; un vieillissement parfois peu ou mal anticipé qui nécessite dans certains cas l'engagement de travaux urgents, comme la tribune Michel Armand. Certains sont déjà inscrits dans la programmation pluriannuelle des travaux, d'autres seront à programmer en veillant à retrouver à minima le volume budgétaire qui a pu être consacré par le passé à ces équipements.

Nous garantirons aux associations sportives et aux Poitevins une programmation claire de toutes ces rénovations, mais aussi des travaux d'entretien courant, en cherchant à chaque fois à les associer pour trouver ensemble les moyens d'améliorer les équipements, mais aussi d'en renforcer l'usage en dehors des temps scolaires et notamment en soirée.

Notre objectif sera aussi en améliorant tous nos équipements de permettre les 30 minutes d'activité sportives quotidienne à l'école primaire (en application de la circulaire du 12/01/2022 du ministère d'Éducation Nationale).

Soutenir le sport professionnel

Le sport professionnel participe du rayonnement de notre cité, mais nous devons veiller à maintenir un équilibre entre toutes les pratiques sportives, notamment en soutenant financièrement avec équité les pratiques amateurs.

Mais parce qu'un soutien ne se mesure pas qu'en subventions, nous veillerons aussi à renforcer les apports en ingénierie publique de Poitiers et Grand Poitiers tout en exigeant sur les réciprocitys que la Cité tout entière peut attendre de la valeur d'exemple de grands sportifs.

Ainsi, nous serons attentifs à la place des clubs professionnels et des sportifs de haut niveau auprès des associations, mais aussi du milieu scolaire en travaillant avec eux sur les modalités de leurs apports pédagogiques ou de sensibilisation auprès du plus grand nombre.

Nous accompagnerons nos clubs professionnels dans la diversification de leurs ressources, notamment en renforçant leurs possibilités d'apports et de partenariat avec les entreprises du territoire.

Renforcer la politique alimentaire locale

Nous créerons un espace test agricole, sur le modèle de certaines collectivités (Lyon et Le Havre par exemple) aidant des exploitants à l'installation en agriculture. Ce modèle permet de vérifier la faisabilité et la viabilité de leur projet en démarrant une activité de production en conditions réelles, mais dans un cadre sécurisé, tout en faisant bénéficier à la collectivité de tarifs plus bas.

En outre, nous poursuivrons et nous finaliserons l'ouverture d'une légumerie-conserverie. Cette structure a pour but la transformation des aliments, en appui aux cuisines municipales. Une partie des aliments transformés sera destinée aux épiceries solidaires associatives. L'équilibre financier est garanti par une tarification adaptée aux coûts de fonctionnement.

Enfin, nous encouragerons la création de nouvelles filières agricoles en fonction des besoins locaux (exemple des légumineuses, sous-dimensionnées sur notre

Garantir la démocratie citoyenne

Le référendum d'initiative citoyenne est un outil puissant que nous souhaitons mettre en place. A l'image du système de votations dans certaines communes, il nous paraît primordial de renforcer le lien entre le citoyen et les élus avec des outils de démocratie directe. Le mandat municipal dure 6 ans : il est donc de notre devoir de maintenir le lien entre les deux élections afin de garantir la solidité de notre système démocratique tout en légitimant l'action de l'équipe municipale. La mise en œuvre d'un référendum local sera étudiée. Il sera donc proposé des consultations citoyennes avec un véritable pouvoir décisionnel pour certaines décisions politiques, en cours de mandat.

Nous nous engageons déjà à mettre à l'ordre du jour du conseil tout sujet ayant récolté 10% de mobilisation des habitants. En outre, nous prendrons en compte le résultat s'il est supérieur au nombre de voix obtenu par notre majorité lors de l'élection.

Enfin, nous poursuivrons les travaux menés par l'assemblée citoyenne dont le bilan financier fera l'objet d'une revue au préalable, notamment en ce qui concerne l'indemnisation des participants préconisée par la majorité actuelle.

Garantir la transparence sur les finances publiques locales

Nous nous engageons à publier les comptes annuels de la Ville, de la communauté urbaine de Grand Poitiers ainsi que des comptes consolidés des services mutualisés.

Cet engagement prend racine dans la volonté d'assurer un débat démocratique éclairé pour les habitants qui ne peuvent prendre pleinement part dans l'exercice de leur citoyenneté que si on leur permet d'être informés de manière fiable et régulière : budgets des projets, budget global, taux d'exécution des crédits d'investissement sont autant de données que nous nous engageons à délivrer au public de manière annuelle.

**LUCILE
PARNAUDEAU
UN NOUVEAU
SOUFFLE
POUR POITIERS**

